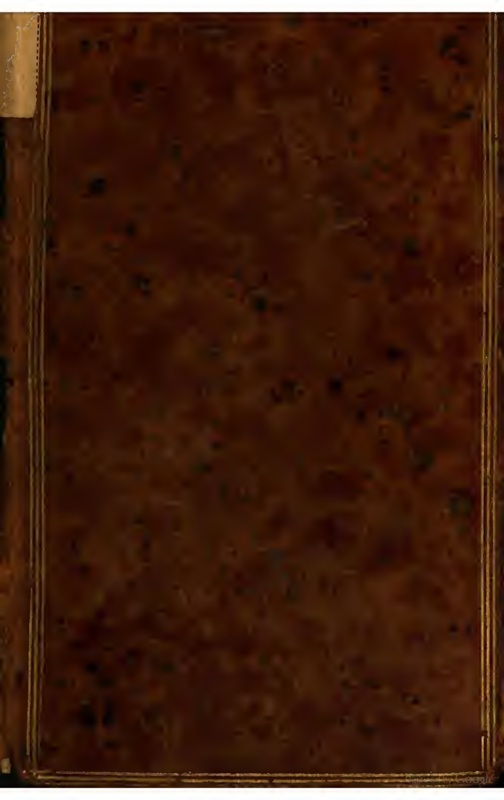






BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

Seconde Classe :

HISTOIRE.

Il paroît tous les mois deux Volumes de cette Bibliothèque. On les délivre soit brochés, soit reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés sur tranche, ainsi qu'avec ou sans le nom de chaque Souscripteur imprimé au frontispice de chaque Volume.

La souscription pour les 24 vol. reliés est de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés.

Les Souscripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la poste que brochés, payeront de plus 7 liv. 4 s. à cause des frais de poste.

Il faut s'adresser à M. CUCHET, Libraire, *rue & hôtel Serpente, à Paris.*

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
DES DAMES.
HISTOIRE.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

A PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

1789.

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
DES DAMES.

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE DOUZIÈME.

SUITE
DU CHAPITRE PREMIER.

LA connoiſſance des hommes & des affaires donnoit un grand avantage à Henri. Il connoiſſoit parfaitement le caractère de tous les chefs de la ligue : il n'ignoroit pas les obſtacles qu'ils ſe faiſoient mutuellement, il jugeoit

de leurs projets & de leurs moyens; & en leur faisant la guerre, il négocioit avec eux; mais en grand homme, sans artifice & sans finesse.

Dans la journée d'Ivri, où la déroute des ligueurs fut complette, son cri de victoire fut : *épargnez, sauvez les François.* Il arrêta la fureur des soldats : il traita les prisonniers avec humanité : non-seulement il fit quartier aux Suisses, qu'il pouvoit tailler en pièces; mais il leur rendit leurs enseignes, & les renvoya chez eux, où ces braves gens allèrent célébrer la générosité de leur vainqueur. Cette action lui attacha les cantons catholiques.

Henri fit ensuite le siège de Paris. Bientôt maître des fauxbourgs, il

pouvoit réduire par famine cette ville, où il y avoit deux cens trente mille habitans. La misère y étoit si grande, que plusieurs sautant pardessus les murailles, préféroient de mourir par le fer des assiégeans. Mais le roi, qu'ils avoient offensé, veilloit sur leurs jours : quoi qu'on pût lui représenter, il ne pouvoit refuser de tendre les bras à ceux qui avoient recours à sa clémence. Il permettoit même de donner quelques secours de vivres aux assiégés. Les soldats leur en vendoient, & les capitaines en envoyoient à leurs amis & aux dames. Un assaut eût vraisemblablement emporté cette place : Henri ne voulut pas le donner. C'eût été livrer le peuple à la

fureur des ſoldats, & il aimoit mieux vaincre par ſon humanité, que par des armes enſanglantées du ſang de ſes ſujets. Il prévoyoit que tôt ou tard il vaincroit par cette voie ; & c'eſt le fanatiſme des moines qui retardoit ce moment.

Cependant le duc de Parme vient au ſecours des aſſiégés ; & le roi lève le ſiège pour marcher à lui avec toutes ſes forces. Mais Farnèſe prend ſi bien ſes meſures qu'il évite le combat, ſe rend maître de Lagni-ſur-Marne, fait deſcendre des vivres par la rivière, met l'abondance dans Paris, & ſe retire. Ce fut la fin de la campagne de 1590.

L'année ſuivante n'offre pas d'é-

vénemens considérables. Comme on manquoit de fonds de part & d'autre, on pouvoit rarement former de grandes entreprises. Les armées qui entroient en campagne, se séparoient au bout de deux ou trois mois, pour se rassembler quelque tems après, & la guerre ne se faisoit que par intervalles.

En 1592, le roi fut obligé de lever le siège de Rouen. Forcé de marcher contre le duc de Parme, qui l'arrête toujours au milieu de ses succès, il alla lui-même avec quatre ou cinq cens chevaux pour reconnoître l'armée ennemie; il l'arrêta long-tems par deux ou trois charges vigoureuses, & il fit une belle retraite. Cependant il eut be-

ſoin de ſa préſence d'eſprit & de ſa valeur, pour ſortir du mauvais pas, où il s'étoit engagé trop témérairement. Curieux de ſavoir ce qu'en penſoit Farnèſe, il lui écrivit. La retraite eſt belle en effet, répondit le duc; mais pour moi, je ne me mets jamais en lieu, d'où je ſois obligé de me retirer. La critique eſt d'un homme d'eſprit : il fut pourtant lui-même bientôt dans la néceſſité de faire une belle retraite. Il la fit, & mérita l'admiration de Henri. Au reſte, il eſt vraiſemblable qu'il eût été battu, ſi Biron eût fait ſon devoir. Il ne le fit pas à deſſein, parce qu'il croyoit trouver ſon intérêt à faire durer la guerre. Si en tems de paix, les rois don-

noient aux grands généraux de la considération à proportion des services qu'ils auroient rendus, ils préviendroient souvent ces sortes d'infidélités.

Le cardinal de Bourbon étoit mort en 1590, & depuis ce tems, la jalousie avoit multiplié de plus en plus les divisions parmi les ligueurs. Il s'en étoit aussi formé dans le parti du roi; & elles auroient été funestes, si ce prince ne les eût étouffées dans leur naissance, ou n'en eût au moins arrêté les progrès.

Au milieu de ce cahos d'intérêts, qui se croisoient & se heurtoient confusément, il se forme un tiers parti, qui se proposoit de pacifier

le royaume, & de contenter tout le monde; c'eſt-à-dire, le pape, le roi d'Eſpagne, le comte de Soiſſons, les ducs de Savoie, de Lorraine, de Mayenne, de Guiſe, de Mercœur, d'Aumale, d'Elbœuf, de Némours, de Nevers; des gouverneurs, des généraux, des évêques, en un mot, tous ceux qui étoient aſſez puiſſans pour former des prétentions. Le cardinal de Vendôme, alors nommé cardinal de Bourbon, étoit un des chefs de ce parti, compoſé tout à la fois de ligueurs & de royaliſtes, au nombre de près de cent perſonnes, qui ſans pouvoir s'accorder entr'elles, entreprenoient follement de tout concilier. Tant de pacificateurs étoient ſi différens

par le caractère, par l'esprit, par les connoissances, par les vues, par les intérêts, & par la religion, qu'il eût été difficile d'en trouver deux, qui eussent entiérement adopté le même plan. Tout ce qu'on pouvoit juger, c'est que leurs projets ne tendoient qu'à partager le royaume entre plusieurs puissances, & à ne laisser à Henri que le nom de roi avec fort peu d'autorité.

Henri étoit bien éloigné d'entrer en négociation avec ceux du tiers parti. Il jugeoit que ce seroit les forcer à se réunir pour adopter un plan, leur donner de la considération, & fomenter une faction, qui pourroit se fortifier tous les jours.

D'ailleurs il ne voyoit dans leurs

desseins, que des chimères contraires à sa puissance & à sa gloire. Cependant, fatigué des projets qu'on ne cessoit de publier ou de lui présenter, il consulta Rosny, sans s'ouvrir encore sur ce qu'il pensoit lui-même.

Rosny avoit déjà fait les mêmes réflexions. Ils convinrent donc qu'il falloit temporiser, user de prudence, gagner les moins obstinés, entretenir la division parmi les autres, & sur-tout continuer d'avoir des succès à la guerre. Ils considéroient les villes qui avoient conservé la liberté de disposer d'elles-mêmes, telles que Paris, Toulouse, Aix, Arles, Lyon, Riom, Poitiers, Orléans, Troies, Rheims, Amiens,

Abbeville, & autres, où l'autorité des chefs étoit limitée par des factions puiſſantes : ils jugerent qu'il ne feroit pas impoſſible de les gagner ; & que la choſe deviendroit plus facile, à meſure que les armes du roi prendroient plus d'aſcendant. Ils conclurent enfin, qu'en négociant avec chacun en particulier, ils viendroient à bout de diſſoudre la ligue & le tiers parti. En effet, cette conduite devoit augmenter la méfiance & la jalouſie qui diviſoit déjà les ligueurs. On pouvoit donc prévoir que les choſes viendroient au point, que pluſieurs ne croiroient pouvoir s'aſſurer une fortune, qu'en ſe jettant entre les bras du roi ; & que les plus ambitieux,

pour peu qu'ils fuſſent habiles, ſeroient les premiers à traiter, puiſque ce ſeroit le moyen d'obtenir de meilleures conditions.

Mayenne, déconcerté par la conduite ſage du roi, voyoit qu'il lui devenoit tous les jours plus difficile de mouvoir à ſon gré le vaſte & monſtrueux corps de la ligue. Pouſſé comme par des vents contraires, auquel il cédoit tour-à-tour, il ne pouvoit tenir de route certaine. Il découvroit des écueils de toutes parts, il ſe voyoit près du naufrage, & il ſentoit le gouvernail lui échapper des mains.

Les ligueurs ne s'accordoient que ſur une ſeule choſe : ils demandoient tous un roi. Il fallut donc

obéir à cette impulſion, & Mayenne convoqua les états à Paris. Jamais aſſemblée ne fut plus tumultueuſe. Les avis, les projets, les délibérations reſſembloient à ceux qui la compoſoient : ils étoient contraires, abſurdes, ridicules. Le roi d'Eſpagne, qui ſe propoſoit de donner ſa fille Iſabelle au roi qui ſeroit élu, offroit aux états de grands ſecours d'hommes & d'argent. Mais il promettoit beaucoup, & pouvoit peu. Il n'avoit plus de grands capitaines. Le duc de Parme étoit mort, & Maurice de Naſſau, qui défendoit la liberté des Provinces-Unies, faiſoit une diverſion favorable à Henri. D'ailleurs Philippe, en projetant le mariage de ſa fille

avec le nouveau roi, se faisoit un ennemi de Mayenne, qui étant marié, se feroit vu exclus du trône.

Cependant si les états élisoient un roi avec l'aveu du pape, de Philippe & des puissances étrangères, il étoit à craindre que les peuples ne le reconnussent, dans l'espérance de trouver le repos sous ce nouveau chef. Dès-lors, ce prince paroissoit avoir des droits légitimes : il devenoit redoutable : il préparoit au moins de nouveaux troubles ; & on ne voyoit plus quelle seroit la fin de la guerre.

Il étoit difficile à la vérité, que tant de chefs, qui vouloient au moins partager le royaume entr'eux, s'accordassent sur le choix d'un maî-

tre ; & quand enfin le plus grand nombre des suffrages se feroit réuni sur un sujet, il y a tout lieu de croire que le nouveau roi auroit été bien foible.

Dans cette confusion des choses, Henri ne vouloit que gagner du tems pour exécuter à propos un projet qu'il méditoit, & qui devoit donner du repos à la France. Il voulut donc embarrasser par de nouveaux obstacles les délibérations des états ; & dans cette vue, il leur fit proposer de lui envoyer des députés pour conférer avec lui.

Mayenne y donna les mains, parce que cette proposition suspendoit l'effet des projets du roi d'Espagne. D'un autre côté, comme il

redoutoit le génie du roi, il voulut empêcher qu'on ne conférât avec lui; & il suscita des docteurs qui assurerent qu'on ne pouvoit pas conférer avec un hérétique. Il fut donc arrêté que les catholiques des deux partis conféreroient ensemble; les conférences se tinrent à Surenne, malgré le légat qui n'y voyoit rien d'avantageux pour la ligue.

Cependant à Paris & dans les principales villes, les peuples demandoient en tumulte la liberté du commerce; & les chefs furent forcés à députer à Henri pour l'obtenir. Nous voici donc au tems où les françois sont las de la guerre. L'assemblée des états la leur rend encore plus insupportable, parce

qu'elle les flatte de la paix. Il n'eſt donc pas douteux que Henri, dont ils eſtiment le courage, & dont ils aiment les vertus, ne réuniſſe tous les vœux, s'il ſe convertit. Tout ſe diſpoſe en ſa faveur : le fanatiſme, qui ſéduit les eſprits, eſt le ſeul obſtacle qui lui reſte.

Il y avoit déjà quelque tems que ce prince ſongeoit à ſe convertir : car au milieu de ſes occupations, il avoit trouvé des momens de loiſir pour s'inſtruire. Mais il s'agiſſoit de faire cette démarche à propos; parce qu'un changement de religion, s'il paroiſſoit ſuſpect, aliénoit les huguenots, ſans lui attacher les catholiques. Si c'étoit aſſez pour lui que ſa converſion fût ſincère, il

falloit pour le repos de la France, qu'on n'en doutât pas. Jusqu'alors il avoit eu bien de la peine à se ménager, entre les deux partis, dont l'un le sollicitoit continuellement à changer, & l'autre craignoit toujours qu'il ne changeât. Heureusement les calamités publiques avoient presque réuni à cet égard tous les esprits dans une même façon de penser, & il n'y avoit plus que les chefs de la ligue, qui craignissent de le voir rentrer dans le sein de l'église. D'ailleurs tous les catholiques le desiroient: ils attendoient ce moment avec impatience; & les huguenots même, si l'on en excepte les plus enthousiastes, jugeant sa conversion néces-

ſaire & raiſonnable, reconnoiſſoient qu'on peut ſe ſauver dans la communion romaine. La profeſſion de la religion catholique, lui diſoit Roſny, feroit bien à vos affaires; & ſi vous alliez à la meſſe, vous porteriez à la ligue un coup, dont elle ne ſe relèveroit pas. Cependant vous vous attendez bien que moi, qui ſuis huguenot, je ne vous conſeillerai pas de changer de religion: c'eſt à vous à ſuivre là deſſus les mouvemens de votre conſcience. Mais que feriez-vous ſi vous étiez à ma place, lui demanda le roi? La queſtion eût été embarraſſante pour un homme de moins d'eſprit que Roſny. Sire, répondit-il, votre majeſté ſait bien que je ne lui donne

jamais de conſeil, que ſur les choſes que j'ai méditées long-tems. Or, je n'ai jamais penſé à ce que je ferois pour devenir roi de France.

Le roi ayant pris ſa réſolution, ſe hâta de la faire connoître aux députés de la ligue, qui conféroient à Surenne. Auſſi-tôt quantité d'eccléſiaſtiques vinrent le trouver à l'envi, pour avoir part à la gloire de ſa converſion déjà faite. Il voulut, pour la forme, qu'ils s'aſſemblaſſent avec des miniſtres proteſtans. Ils diſcutèrent en ſa préſence les points controverſés; & comme il lui importoit de ſe les attacher, il ſouffrit volontiers qu'ils s'attribuaſſent tout le mérite de ſa converſion. Il abjura dans l'égliſe de

S. Denis au mois de juillet 1593. Tout le peuple de Paris qui étoit venu en foule à cette cérémonie, reporta la joie dans la capitale.

Cependant à la première nouvelle du dessein de Henri, les espagnols & le légat avoient pressé l'élection d'un roi; & ils proposoient de nommer un seigneur françois, qui épouseroit l'infante Isabelle. Le parlement fit à ce sujet des remontrances, & déclara nul tout ce qui seroit fait contre les loix du royaume. Cependant on insista, on proposa le duc de Guise : mais Mayenne qui auroit mieux aimé faire sa paix avec le roi, que d'obéir à son neveu, rompit les états, peu après que Henri eut fait son abjuration.

Il sembla que les députés n'étoient venus à Paris, que pour être plus à portée de connoître leur légitime souverain ; & pour répandre ensuite dans les provinces l'estime qu'ils avoient conçue de sa personne.

La ligue n'avoit plus de prétexte que dans le refus que le pape faisoit de l'absolution : motif qui fit peu d'impressions sur les peuples ; parce que la bonne foi connue de Henri ne permettoit pas de former le moindre soupçon sur aucune de ses démarches. Rome fut donc forcée à céder, quand elle vit la ligue tendre à sa fin ; c'est-à-dire en 1595.

Meaux, Aix, Lyon, Orléans, & Bourges furent les premières villes qui rentrèrent sous l'obéissance du

soi. Paris suivit cet exemple le 22 de mars 1594. Brissac qui en étoit gouverneur, & Belin à qui Mayenne venoit d'ôter ce gouvernement, en ouvrirent les portes. Henri, à la tête de sept mille hommes, fit son entrée avec la même tranquillité que s'il en eût toujours été le maître. Il y avoit cependant encore quatre ou cinq mille espagnols de garnison, & dix à douze mille factieux : mais le calme & la paix régnoient par-tout : les boutiques étoient ouvertes, & les artisans se mêloient familiérement avec les soldats. Cette confiance du peuple étoit le triomphe des vertus de Henri.

Les troupes espagnoles sortirent

le jour même. Le roi, qui leur avoit donné un sauf-conduit, les regardoit passer d'une fenêtre, leur rendoit le salut, & leur disoit : *recommandez-moi bien à votre maître; allez-vous-en à la bonne heure, mais n'y revenez plus*. Rosny avoit alors déjà négocié pour la réduction de la ville de Rouen. Villars-Brancas, brave capitaine, qui l'avoit défendue contre Henri, la lui remit. Bientôt toutes les villes & tous les gouverneurs se hâterent de conclure leurs traités, & à la fin de l'année 1594, il ne resta plus de la ligue, que Mayenne qui s'étoit retiré dans son gouvernement de Bourgogne, & Mercœur qui étoit toujours cantonné dans celui de Bretagne. Toute l'Europe

l'Europe fut étonnée de cette prompte révolution : cependant Henri & Rosny l'avoient prévue.

Les espagnols, qui avoient donné des secours à la ligue, continuoient de soutenir le duc de Mayenne ; ils armoient même des assassins contre la vie du roi. Turenne, alors duc de Bouillon par son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière de Bouillon & de Sedan, proposa de déclarer la guerre à Philippe. La chose fut débattue long-tems dans les conseils, & parut si problématique, que le roi fut plusieurs mois avant de se décider : Rosny s'opposa toujours à cette déclaration. Il jugeoit sans doute que dans la situation où étoit encore le royau-

me, il ne falloit pas mettre Philippe dans la néceſſité d'employer toutes ſes forces; que lorſqu'il ſe ſeroit ruiné inſenſiblement par les ſecours qu'il donnoit au duc de Mayenne, on ſeroit toujours à tems de lui déclarer, & que, par conſéquent, il étoit plus ſage de temporiſer, & d'attendre que la guerre civile qui ſoumettoit toutes les provinces, fermât toute entrée aux troupes d'Eſpagne. Le roi approuvoit ce conſeil prudent. Mais il fut entraîné malgré lui, comptant ſur les grandes diverſions que promettoient l'Angleterre & la Hollande; ſur les projets du duc de Bouillon, qui devoit infailliblement ſe rendre maître de Luxembourg

& des principales villes de cette province ; & ſur ceux de Sanci, qui ſe faiſoit fort d'engager les Suiſſes à conquérir la Franche-Comté. La guerre fut donc déclarée au mois de janvier 1595. L'événement prouvera que Roſny avoit raiſon. En général, il eſt imprudent de s'engager dans une entrepriſe, lorſqu'on peut moins la ſoutenir par ſes propres forces, que par les ſecours que promettent & que ne donnent pas toujours les puiſſances étrangères. Il falloit ſurtout conſidérer que l'Angleterre & la Hollande, en conſeillant cette guerre, ne ſongeoient qu'à leurs propres intérêts. Auſſi ne firent-elles pas autant qu'elles avoient promis.

Velafco, connétable de Caftille, levoit des troupes dans la Lombardie, & le comte de Fuentes, gouverneur des Pays-Bas, raffembloit auffi toutes fes forces. Quand je devrois perdre la Flandre & le Milanès, marchez, leur écrivoit Philippe, & réprimez la témérité du prince de Béarn. C'eft ainfi qu'il parloit.

Le connétable de Montmorenci étoit en Dauphiné avec quatre ou cinq mille hommes, & il en avoit chaffé toutes les troupes du duc de Savoie, qui avoit profité des troubles de la ligue pour s'agrandir aux dépens de la France. Le maréchal de Biron, fils de celui dont nous avons déjà parlé, ayant foumis plu-

ſieurs villes en Bourgogne, faiſoit le ſiege du château de Dijon, & de celui de Talan peu diſtant de cette ville. Or, ces deux généraux, informés des préparatifs du connétable de Caſtille, preſſoient le roi de venir à leur ſecours; le premier, parce qu'en effet il ſe trouvoit trop foible pour réſiſter ſeul aux eſpagnols, & le ſecond, parce qu'il auroit été contraint de lever ces deux ſieges; ce qu'il regardoit comme une flétriſſure à ſa gloire.

Henri avoit pris à ſon ſervice ſix mille hommes, que le duc de Lorraine avoit licentiés. Ce corps s'étoit rendu maître de Veſoul, & couroit la Franche-Comté. Le roi conſidéra donc que s'il réuniſſoit

toutes ces troupes à celles qu'il meneroit avec lui, il auroit une armée aſſez forte pour faire des conquêtes de ce côté là. Mais il falloit s'éloigner de la Picardie & de la Champagne, ce que Roſny n'approuvoit pas, & à quoi le roi ne ſe déterminoit lui-même qu'avec répugnance. En effet, il importoit bien plus de défendre ces provinces, que de conquérir bien d'autres. Cependant Sanci, qui avoit alors beaucoup de crédit, joignit ſes inſtances à celles de Biron, & le chancelier de Chiverni fit agir Gabrielle d'Etrées, qui étoit aimée.

Henri vit pour la premiere fois, en 1590, la belle Gabrielle, c'eſt

ainsi qu'on l'appeloit (1). Mais alors tout entier à ses affaires qui ne permettoient point de distractions, il préféra la gloire, sans renoncer à l'amour : & bientôt l'amour saisit les premiers momens de repos, que la gloire lui avoit procurés. Ce fut donc la belle Gabrielle qui détermina le roi. On lui avoit persuadé qu'il lui feroit facile de conquérir la Franche-Comté pour César, son fils, qu'elle avoit eu de

(1) Dès le commencement de ses amours avec le roi, elle fut mariée à M. de Liancourt. Ce mariage ayant été déclaré nul, elle porta le nom de marquise de Monceaux, & ensuite celui de duchesse de Beaufort. Mais on lui a conservé celui de belle Gabrielle.

Henri, ou que Henri croyoit avoir eu d'elle.

Avant de partir, le roi chargea de la défense des frontières de Picardie, Nevers, S. Pol, Bouillon & Villars, donnant le commandement en chef à Nevers, dans le cas où ils réuniroient leurs forces. Il établit encore un conseil à Paris pour l'administration des affaires & des finances, pour l'instruire de tout ce qui se passeroit, & pour recevoir & faire exécuter ses ordres : il y fit entrer Rosny, sous prétexte qu'ayant la confiance du prince de Conti, chef du conseil, il seroit propre à faire agréer à ce prince les résolutions qu'on prendroit. Henri, forcé à ménager la jalousie des mi-

niſtres qu'il avoit trouvés en place, & l'inquiétude des catholiques, qui auroient craint de voir les affaires entre les mains d'un huguenot, n'oſoit preſque employer Roſny, que les lumières & la probité lui rendoient néceſſaire; & lorſqu'il vouloit le conſulter, il étoit obligé de ſe cacher de ſa cour.

Le connétable de Caſtille étoit deſcendu en Franche-Comté, où il avoit repris Veſoul & quelques autres petites places; il avoit enſuite paſſé la Saone à Gray, & il continuoit de s'avancer; mais avec tant de lenteur, qu'il ſembloit que l'approche du roi lui fît craindre de s'engager trop avant.

Henri étant arrivé à Dijon, viſita

les ouvrages, fit de nouvelles dispositions pour hâter la prise des deux châteaux; & marchant ensuite avec trois cens chevaux ou environ, afin de reconnoître lui-même l'ennemi, il donna rendez-vous à ses troupes à Fontaine-Françoise.

Il avoit passé la rivière de Vigenne, & il étudioit le pays pour y prendre ses avantages : lorsque le marquis de Mirebeau, qu'il avoit envoyé en avant avec cinquante ou soixante cavaliers, revint en désordre. Il avoit été chargé brusquement par un gros de trois ou quatre cens chevaux, & il ne lui avoit pas été possible de reconnoître l'armée ennemie. Biron, qui venoit d'arriver, se chargea d'en-

apporter des nouvelles. A peine eut-il fait mille pas avec trois cens chevaux, qu'il en apperçut environ soixante sur une colline. Il les chassa, & découvrit toute l'armée marchant en ordre de bataille, & précédée de quatre cens chevaux, que six cens suivoient de près. Toute cette cavalerie, au lieu de charger Biron, se sépara en deux corps, se portant sur sa droite & sur sa gauche, pour reconnoître ce qui étoit derrière lui. Le maréchal qui pénétra leur dessein, partagea sa petite troupe en trois, & faisant ferme au lieu où il étoit, il envoya Mirebeau sur sa droite, & le baron de Lux sur sa gauche. Le combat s'engagea; mais il fallut céder. La

retraite se fit en désordre : cent chevaux, envoyés pour la faciliter, furent encore culbutés; & tous furent ensemble poussés jusqu'au roi, qui n'avoit que trois cens chevaux. Cependant dix-huit cens, encouragés par le succès, tomboient sur lui.

Henri donna la moitié de sa troupe au duc de la Trémouille, & se mettant à la tête de l'autre, il appela les principaux officiers, & leur cria : *à moi, messieurs, & faites comme vous m'allez voir faire.* Si sa harangue fut courte, son action fut aussi prompte que la parole, & les ennemis furent renversés. Biron, qui, quoique blessé d'un coup de sabre à la tête, & d'un coup

coup de lance dans le bas-ventre, avoit rallié cent vingt chevaux, ſurvint pour achever la déroute.

Sur ces entrefaites, huit cens chevaux étant arrivés au roi, l'eſpagnol étonné crut voir toute l'armée françoiſe, & ne ſongea plus qu'à la retraite. Il étoit ſingulier de voir un petit corps de cavalerie pourſuivre cette groſſe armée, la harceler, & la forcer à repaſſer la Saone. Cette action ſe paſſa à Fontaine-Françoiſe en 1595. Nous nous ſommes arrêtés, parce qu'il falloit bien donner au moins un exemple de la valeur & du ſang-froid du prince de Béarn, pour parler comme Philippe.

Juſqu'ici nous ne voyons pas que

l'amour ait de grands torts. Mais c'eſt que Henri ne ſe trouvoit pas où il étoit le plus néceſſaire ; & malgré la gloire dont il venoit de ſe couvrir, il reconnut lui-même qu'il avoit fait une faute. Tout alloit mal dans le conſeil. Roſny avoit été obligé de ſe retirer, car on ne lui communiquoit rien d'important, & on lui cachoit tout parce qu'on ſe méfioit de lui, à cauſe de ſes lumières, de ſon zèle & de ſa probité. En Picardie, Nevers & Bouillon ne purent jamais s'accorder ; & il en coûta au roi le Catelet, Dourlens, Cambray, Ardres, Calais & beaucoup de braves gens, entr'autres Humières & Villars.

Cependant toute la Bourgogne

étoit soumise, & Mayenne désespéré songeoit à se retirer en pays étranger, lorsque le roi lui tendit les bras, & lui offrit des conditions très-avantageuses. Il se conduisoit ainsi contre l'avis de son conseil, persuadé qu'avec la générosité on s'attache tous les sujets, & on gagne jusqu'aux plus rébelles. Mayenne, ayant accepté, vint à Monceaux saluer le roi. Henri, qui étoit dans le parc, le reçut avec sa franchise, l'embrassa, le prit par la main, & le promena à grands pas, lui môntrant tout, & l'entretenant des embellissemens qu'il vouloit faire à cette maison. Puis s'adressant à Rosny : Si je le promène long-tems, lui dit-il, me voilà

vengé de tous les maux qu'il nous a faits : car Mayenne traînoit difficilement son corps lourd, dont une attaque de sciatique retardoit encore les mouvemens. Convenez, lui dit le roi, que je vais un peu trop vîte. Il est vrai, sire, que je suis tout hors d'haleine, & j'ai cru que votre majesté alloit me tuer, sans y penser. Touchez-là, reprit Henri d'un air ouvert & riant, & souvenez-vous que c'est tout le mal que vous recevrez de moi. Allez vous reposer ; & il l'embrassa. Mayenne eut besoin d'un cheval pour retourner au château.

La soumission du chef de la ligue pouvoit excuser le roi d'avoir porté ses principales forces en Bourgo-

gne. Cependant lui-même il ne se croyoit pas justifié. Mais si pour défendre la Picardie & la Champagne, il eût négligé de donner des secours au connétable de Montmorenci & au maréchal de Biron, Velasco & Mayenne réunis auroient pu les jeter dans de nouveaux embarras. La grande faute étoit d'avoir déclaré la guerre, lorsqu'il ne paroissoit pas possible de faire face de tous côtés.

Il y avoit eu une si grande dissipation des deniers de l'état, qu'à la mort du dernier roi, la couronne devoit près de trois cents millions. Les surintendans, habiles seulement dans l'art d'embrouiller les finances, s'en étoient rendus maîtres,

& s'enrichiſſoient, en pillant le peuple & volant le roi. Tel étoit François d'O, que Henri trouva en place, & qu'il fut contraint d'y laiſſer, pour ménager un parti conſidérable qui le ſoutenoit.

Après la mort de ce ſurintendant, il forma un conſeil des finances ; parce qu'il jugea qu'il ſeroit mieux ſervi par pluſieurs perſonnes, qui veilleroient les unes ſur les autres. On prétend que Gabrielle lui fit prendre ce parti, afin d'écarter de la ſurintendance Sanci qu'elle n'aimoit pas. Il y eut tout-à-la-fois huit intendans & neuf ſurintendans des finances, & les choſes en allèrent encore plus mal : car chacun d'eux s'en repoſant ſur ſes collègues, au-

cun ne faisoit sa charge ; ou s'ils travailloient, ils n'avançoient point, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder : tous ne paroissoient occupés que du soin de grossir leurs appointemens. Si Henri avoit besoin d'argent pour quelque entreprise, il ne recevoit que des réponses embarrassées & contradictoires, dans lesquelles il ne démêloit que la difficulté ou même l'impossibilité de trouver des fonds. Cependant il avoit de violens soupçons des dissipations qui se faisoient. Voulant donc savoir si la diminution de ses revenus venoit de la pauvreté du peuple, ou de la mauvaise foi des gens de finance, ou enfin de leur ignorance, il résolut de convoquer

les trois ordres de l'état & de mettre dans ſon conſeil un homme éclairé, qui prît une connoiſſance exacte des finances, & qui l'avertît de tout ce qui ſe paſſeroit.

Il jeta pour cela les yeux ſur Roſny. Cependant parce qu'il craignoit d'offenſer ceux du conſeil, s'il leur montroit ſa méfiance, il vouloit le charger ſucceſſivement de pluſieurs affaires auprès d'eux, afin qu'il pût ſe ménager leur amitié : croyant qu'ils ne manqueroient pas de lui donner quelques louanges, & ſe propoſant de ſaiſir cette occaſion pour le faire entrer dans le conſeil, ſans qu'ils oſaſſent s'y oppoſer. Roſny, qui trouvoit de la fauſſeté dans le perſonnage qu'il

falloit jouer, refusa de se déclarer ouvertement ami, avec le dessein d'espionner & de desservir en secret. Voulez-vous donc que je donne des batailles pour vous, lui dit Henri? hé bien, n'en parlons plus; je vous employerai à autre chose.

Le roi presqu'en colère vint chez Gabrielle, à laquelle il conta cette conversation. Il faut rendre justice à cette belle : elle lui dit qu'il avoit tort, & approuva les scrupules de Rosny. Henri prit donc son parti, & mit Rosny dans les finances. Pour juger combien il avoit besoin de la probité & des lumières de cet homme, nous rapporterons ce qu'il lui écrivoit d'Amiens, le 15 avril 1596.

« Je vous veux bien dire l'état
» où je me trouve réduit, qui eſt
» tel que je ſuis fort proche des en-
» nemis, & n'ai quaſi pas un che-
» val ſur lequel je puiſſe combat-
» tre, ni un harnois complet que
» je puiſſe endoſſer. Mes chemiſes
» ſont toutes déchirées; mes pour-
» points troués au coude; ma mar-
» mite eſt ſouvent renverſée; &
» depuis deux jours je dîne & je
» ſoupe chez les uns & les autres:
» mes pourvoyeurs diſent n'avoir
» plus moyen de rien fournir pour
» ma table, d'autant qu'il y a plus
» de ſix mois qu'ils n'ont reçu d'ar-
» gent. Partant, jugez ſi je mérite
» d'être ainſi traité, & ſi je dois
» plus long-tems ſouffrir que les

» financiers & tréſoriers me faſſent » mourir de faim, & qu'eux tien-» nent des tables friandes & bien » ſervies; que ma maiſon ſoit pleine » de néceſſités, & les leurs de ri-» cheſſe & d'opulence ».

Roſny deſiroit de viſiter, avant la tenue des états, cinq ou ſix généralités; afin de connoître plus particulièrement la nature des revenus dans chacune, les améliorations qui ſe pouvoient faire, l'ordre qu'on avoit ſuivi juſqu'alors, & les abus qu'il falloit corriger. Ces connoiſſances étoient néceſſaires pour traitér avec les états des moyens de fournir aux beſoins du royaume. Il demandoit encore le pouvoir de ſuſpendre les officiers dans chaque

lieu, & d'en commettre d'autres en leur place; parce qu'il étoit nécessaire qu'il pût récompenser ceux qui lui découvriroient les monopoles, & punir ceux qui les voudroient cacher. Le roi, qui approuva beaucoup ce projet, lui défendit d'en parler à personne; & lui dit qu'il vouloit s'en ouvrir avec les principaux du conseil, comme d'un dessein auquel il avoit pensé de lui-même; ajoutant que dans l'espérance d'être choisis pour cette commission, ils ne manqueroient pas d'y donner les mains.

La chose réussit, comme il l'avoit prévu. Aussitôt dix commissions en blanc furent dressées par ceux-mêmes qui se flattoient d'être em-

ployés. Ainſi ils n'avoient rien oublié, & les pouvoirs étoient les plus amples. De tous ceux là néanmoins un ſeul fut choiſi. Quatre commiſſions pour quatre généralités furent remplies du nom de Roſny, & les autres furent données à quatre autres perſonnes. Malgré les obſtacles de toute eſpèce qu'on mit dans les provinces aux recherches de Roſny, & les calomnies dont en ſon abſence on voulut le noircir auprès du roi, il découvrit bien des abus, & par l'ordre qu'il mit, il rapporta cinq cents mille écus. Les autres commiſſaires firent des voyages inutiles, excepté Caumartin qui revint avec deux cents mille livres.

L'aſſemblée projetée ſe tint à

Rouen, & le roi y prononça un discours qu'il avoit sûrement fait : car on y voit son ame, son esprit & ses expressions.

Comme on n'avoit pas eu le tems de convoquer tous ceux qui étoient dans l'usage de venir aux états, il ne s'y trouva que des ecclésiastiques, des magistrats, des gens de finance & peu de noblesse. Les députés ne voulurent pas être distingués en trois ordres ; ce qui fit que les gentilshommes, en petit nombre & confondus, eurent peu d'autorité. Cette assemblée prit le titre d'assemblée de Notables.

Les Notables se proposant, conformément aux vues du roi, de remédier aux désordres des finan-

ces, imaginèrent un conseil de raison, dont les membres seroient nommés par l'assemblée, & dans la suite, par les cours souveraines. Ils estimèrent les revenus de l'état à trente millions, & ils en offroient la moitié au roi pour l'entretien de sa maison, des places, des troupes, des ambassadeurs & de tout ce qui est relatif à la guerre & aux négociations; réservant l'autre moitié au conseil de raison, pour le payement des pensions, des rentes & des dettes de l'état, sans que ce conseil fût obligé de rendre aucun compte. Mais on ne porta les revenus à trente millions, que parce que l'on comptoit beaucoup sur un impôt d'un sou pour livre, qu'on mit sur

toutes les marchandiſes & les denrées, le bled ſeul excepté.

Ces propoſitions révoltèrent tout le conſeil du roi. Il n'eut qu'un cri contre ce partage, par lequel le conſeil de raiſon paroiſſoit vouloir s'arroger une partie de la ſouveraineté. Roſny qui écoutoit les déclamations des autres, & qui admiroit la chaleur de leur zèle, dit avec un froid ironique, qu'il étoit de leur avis, & que tout le monde avoit apporté de ſi bonnes raiſons, qu'il n'y pouvoit rien ajouter. Sur cela le roi congédia ſon conſeil, avec ordre de ſe raſſembler le lendemain, diſant que la choſe étoit aſſez importante, pour mériter d'être méditée plus long-tems.

Ayant ensuite fait venir Rosny; pourquoi, lui demanda-t-il, n'êtes-vous pas de l'avis des autres? C'est, répondit ce ministre, que les prétentions des Notables sont chimériques, & que, par conséquent, rien n'est plus ridicule que le ton avec lequel votre conseil les rejette. Il lui conseilla de les agréer, soit pour tenir la parole qu'il avoit donnée à l'ouverture de l'assemblée, soit pour se faire un mérite auprès des notables, qui n'ignoreroient pas qu'il avoit cette condescendance contre l'avis de tout son conseil. Il jugeoit que ce conseil de raison ne subsisteroit pas trois mois, parce qu'il prévoyoit l'ignorance & les divisions de ceux qui le com-

poseroient. En effet, chacun se piqueroit de soutenir ses intérêts & ceux de sa province, & cependant il n'y auroit parmi eux personne, qui eût ni assez d'autorité, ni assez de connoissances pour concilier les esprits & les desseins, sur tout, dans des tems aussi difficiles que ceux où l'on se trouvoit. Il remarquoit qu'il leur seroit impossible d'évaluer les revenus du royaume, sans tomber dans beaucoup d'erreurs; que cependant ce seroit à eux à faire cette estimation, &, par conséquent au roi, à choisir les parties qui lui conviendroient, pour faire les quinze millions qu'on lui destinoit. Il assuroit que les recherches, qu'il avoit faites dans quatre

généralités, le mettoient en état de donner au roi des éclairciſſemens pour bien faire ſon choix; que les revenus qu'il lui conſeilleroit de choiſir, augmenteroient d'un tiers avant qu'il fût peu; que la levée en feroit facile ſans oppreſſion; & qu'au contraire, ceux qui reſteroient au conſeil de raiſon, iroient toujours en diminuant, feroient difficiles à percevoir, & attireroient les plaintes du peuple.

Henri étoit trop éclairé pour ne pas ſentir la juſteſſe de toutes ces réflexions. Le conſeil de raiſon fut donc établi. Mais à peine ſubſiſta-t-il trois mois. Ceux qui le compoſoient, connurent à l'épreuve combien ils s'étoient trompés, &

ſe trouvant dans des embarras d'où ils ne pouvoient ſortir, ils vinrent ſupplier le roi de ſe charger lui-même de tous les revenus.

L'année ſuivante les eſpagnols ſurprirent Amiens. Quelqu'importante que fût cette place, il n'y avoit point de garniſon. C'eſt une condeſcendance que le roi avoit eue pour les bourgeois, qui croyoient pouvoir ſe défendre eux-mêmes. La grande difficulté étoit de trouver des fonds, pour faire le ſiége de cette ville. Roſny les trouva malgré les traverſes du conſeil des finances. Les troupes furent toujours bien payées, & l'armée ne manqua de rien. Le reſte dépendoit de la conduite & du courage du

roi. Amiens fut donc repris. Henri montrant Biron qui s'étoit signalé à ce siége, disoit : Messieurs, voilà le maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis & à mes ennemis.

Mercœur, qui étoit encore cantonné en Bretagne, se soumit enfin, & obtint des conditions avantageuses, en donnant sa fille unique à César, fils de Gabrielle & de Henri. La même année, le roi voulant établir la paix dans le royaume, donna l'édit de Nantes, par lequel il accorda la liberté de conscience aux huguenots, les déclara capables de tout emploi, charge & dignité. Il faut lire le discours qu'il fit aux députés du parlement

qui refusoit de vérifier cet édit. On le trouve dans le pere Daniel, & l'on voit plus de sagesse dans la seule tête de Henri, que dans tous les parlemens ensemble. Le traité de Vervins suivit de près l'édit de Nantes.

CHAPITRE II.

De Henri IV, depuis la paix de Vervins, jusqu'à sa mort.

HENRI IV mérite bien de nous faire oublier le reste de l'Europe. Il s'élève au-dessus des factions; il a, pour ainsi dire, enchaîné les vents : mais les tems sont orageux encore. Voyons comment il achevera d'assurer le calme, quel ordre

il établira dans la paix, quels feront ses desseins, avec quelles mesures il en préparera le succès. Cette partie de son histoire n'est pas la moins intéressante, ni la moins instructive. Si jusqu'ici il n'avoit été qu'un grand capitaine, il pourroit nous rester quelque inquiétude sur la conduite qu'il va tenir : mais nous nous rassurerons, si nous considérons la politique franche, sage, éclairée, avec laquelle il a manié les esprits.

Je ne suis pas en peine d'arracher toutes semences de guerre, disoit-il à Rosny : mais désormais il me faudra vaquer à la justice, aux loix, à la discipline, à l'agriculture, au commerce, aux finances, au sou-

lagement des peuples, & à tout ce qui fait fleurir les états. Je l'avoue : accoutumé dès l'enfance aux fatigues, je me sens quelque éloignement pour ces occupations sédentaires; j'aimerois mieux vêtir un harnois, & me voir encore parmi les hasards des combats; & je me trouverois plus mal à mon aise en tems de paix, qu'en tems de guerre, si je ne comptois pas sur vous, & sur quelques autres, tels que Bellievre, Villeroi, Silleri, &c.

Ambitieux de la vraie gloire, il vouloit, malgré sa répugnance pour les occupations sédentaires, être grand dans la paix : chose plus difficile que de l'être dans la guerre, sur-tout quand la paix, sans avoir encore

encore étouffé tout esprit de dissentions, né laisse voir de toutes parts que confusion, désordres & ruines. Lorsqu'il étoit le plus loin du trône, il ne desiroit d'y monter, que parce qu'il desiroit de faire le bonheur des peuples, & parmi ses méditations, il formoit les idées les plus relevées. Rosny, avec lequel il s'entretenoit à ce sujet, deux jours après la bataille d'Ivri, fut étonné, & parut désapprouver des pensées, dont le succès étoit bien au-dessus des moyens de Henri. O mon ami, lui dit le roi, je vois bien que vous confondez mes desirs avec mes desseins : il ne faut pas cependant les confondre. On peut desirer & desirer sans bornes, pourvu qu'on

n'entreprenne rien témérairement. Je puis donc vous répondre que mes desirs ne deviendront des desseins, que lorsque je pourrai me flatter de réussir. J'attendrai les circonstances, je consulterai, je prendrai toutes les mesures nécessaires, j'étudierai les obstacles, je chercherai les moyens de les surmonter, je ne hasarderai rien, & consultant toujours les rapports de ma position avec tout ce qui m'environne; je n'entreprendrai jamais au-delà de mes forces. Il y a lieu de présumer que, si je me conduis avec circonspection, sans rien précipiter, & sans trop entreprendre à la fois, je pourrai aller de projets en projets, quoique, jusqu'à présent, je n'aie

encore été que de desirs en desirs.

Il ne faut pas perdre de vue cette différence entre les desirs & les desseins de Henri : car autrement on seroit exposé à le critiquer, comme un homme qui se repaît de projets chimériques.

La paix avec l'Espagne le mettoit dans une situation à pouvoir former des desseins. Il en avoit plusieurs.

1°. Faire fleurir l'agriculture, les manufactures & le commerce. Pour cela, il falloit que les laboureurs, les artisans & les commerçans pussent se flatter de jouir avec sécurité des fruits de leurs travaux & de leur industrie. Il se proposoit donc de leur ôter l'appréhension où ils

ſont en général, de voir augmenter les impôts à proportion de leur aiſance. Il vouloit les défendre contre les ſoldats, trop accoutumés depuis tant de guerres à piller les bourgeois des villes & les gens de la campagne : il vouloit les garantir des extorſions & des violences de ceux qui ſeroient capables d'abuſer de ſon nom : il vouloit enfin les protéger contre les ſeigneurs puiſſans qui les avoient vexés juſqu'alors.

2°. Faire des réglemens pour l'adminiſtration de la juſtice, afin qu'elle ſe rendît également à tous, ſans être diſpendieuſe pour l'état, ni pour les particuliers.

3°. Marquer la ſubordination, en

fixant les diſtinctions & les honneurs ſuivant la naiſſance & le mérite; en ſorte que chaque condition fût conſidérée à proportion de ſon utilité; que tous les citoyens, les plus petits comme les plus grands, fuſſent également protégés par les loix, & que n'entreprenant point les uns ſur les autres, chacun ſe tînt à ſa place.

4°. Accoutumer les gens de guerre à une diſcipline exacte : & afin de leur ôter tout prétexte d'uſer de violence, & tout ſujet de mécontentement, ne leur faire jamais attendre la paix, & les récompenſer chacun ſuivant ſes ſervices.

5°. Rétablir les fortifications des places frontières, & remplir ſes ar-

ſenaux d'armes de toute eſpèce.

6°. Soumettre les eccléſiaſtiques à l'obſervation des canons, mettre un frein à leur avidité, détruire leur luxe, éteindre parmi eux tout faux zèle, tout fanatiſme, & les forcer à prêcher d'exemple.

7°. Achever d'arracher juſqu'au germe des diſſentions. Car les ligueurs étoient plutôt domptés que diſſipés. Les françois accoutumés à voir des révolutions ne les craignoient plus; beaucoup même en deſiroient dans l'eſpérance de changer leur fortune; & la tranquillité publique leur étoit odieuſe. Ainſi quoique perſonne n'osât remuer ouvertement, pluſieurs étoient impatiens de remuer & n'attendoient que des nouveautés.

8°. Enfin, corriger tous les abus en matière de finances, recouvrer les fermes & les domaines aliénés, les mettre en bon ordre, les ménager & meſurer la dépenſe ſur la recette ; non-ſeulement afin de ne ſe trouver jamais dans la néceſſité de mettre de nouveaux impôts, mais encore afin de pouvoir décharger les peuples des tailles & de toute impoſition perſonnelle.

C'eſt ainſi que les deſſeins du roi embraſſoient la juſtice, la milice, la police & les finances. Il eſt évident que l'exécution auroit établi la tranquillité dans l'état, fait fleurir tous les arts utiles, & aſſuré le bonheur des peuples ſur de ſolides fondemens. Mais il falloit encore

affoiblir les ennemis du royaume, afin de leur ôter la puiſſance & la volonté d'en troubler le repos par leurs intrigues. Dans cette vue, Henri méditoit de former une ligue avec les puiſſances qui appréhendoient de tomber ſous la tyrannie de la maiſon d'Autriche, ou qui pouvoient s'élever en l'abaiſſant.

Ce deſſein demandoit de grands préparatifs; par conſéquent beaucoup de tems, & encore plus de prudence. Il n'y auroit eu que du danger à ſe hâter, avant d'avoir pris toutes ſes meſures. Il falloit donc que le royaume, devenu tranquille & floriſſant, mît le roi en état d'agir avec toutes ſes forces, ſans craindre de s'épuiſer, & que

des négociations, dirigées par les intérêts de toutes les puiſſances, l'aſſuraſſent de pouvoir régler tous les mouvemens du corps des ligués.

L'état des choſes, en 1598, ne laiſſoit voir que des difficultés dans l'exécution de ce projet. Cependant ce n'étoit pas-là le terme des deſirs de Henri. Voulant aſſurer la tranquillité en Europe, comme dans ſes propres états, il ne croyoit pas faire aſſez en abaiſſant la maiſon d'Autriche, s'il ne prenoit des meſures pour empêcher l'agrandiſſement de toute autre puiſſance, & il deſiroit de faire une république de tous les peuples chrétiens de l'Europe.

Au premier coup-d'œil, il paroît

chimérique de penser que ce desir puisse jamais devenir un dessein. Comment concilier tant d'intérêts contraires ? Comment étouffer des haines nourries par plusieurs siècles de guerre ? La différence des religions, que le fanatisme armoit les unes contre les autres, étoit seule un obstacle qu'il ne paroissoit pas possible de surmonter. Mais ne nous hâtons pas de juger. Voyons quelle idée Henri se formoit de cette république, les mesures qu'il se proposoit pour la former, & par quels degrés il devoit en amener peu-à-peu l'exécution.

Il divisoit l'Europe en quinze dominations : cinq électives, les états du Pape, l'Empire, la Pologne, la

Bohême & la Hongrie : six héréditaires, la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Danemarck, la Suède & la Lombardie, dont on devoit faire un royaume pour la maison de Savoie : & quatre républiques, Venise avec le titre de seigneurie; une autre qu'il nommoit ducale, composée des états de Gênes, de Mantoue, de Parme, de Modène, de Lucques, de la Mirandole, de Final, de Monaco, &c. la confédérée, qui étoit celle des suisses, & la provinciale, formée des dix-sept provinces des Pays-Bas.

Bien convaincu que la puissance ne croît pas à proportion de l'étendue des états, & qu'on s'épuise en

voulant conſerver des provinces éloignées toujours difficiles à défendre, Henri renonçoit à tous les droits de ſa maiſon ſur l'Italie, à toutes conquêtes nouvelles : & ne ſongeant point à reculer les bornes de ſes états, il ne vouloit avoir dans la république, que l'autorité que les confédérés lui accorderoient à la pluralité des voix. Or, il ne craignoit pas que ſes vues puſſent paroître ſuſpectes ; car ſa franchiſe & ſa probité étoient reconnues.

Comme les puiſſances héréditaires ſont celles qui peuvent ſuivre avec plus de facilité des projets d'agrandiſſement, il étoit important de les contenir, afin qu'aucune d'elles ne pût s'élever au-deſſus des autres,

autres. Il devoit donc être arrêté qu'on n'ajouteroit rien à leurs états, & qu'elles resteroient telles qu'elles étoient. L'exemple de modération, que leur donnoit Henri, soutenu de l'intérêt commun de toutes les autres puissances, paroissoit mettre un frein suffisant à leur avidité.

Mais on projettoit de grands changemens, par rapport aux dominations électives, & aux républiques : car soit pour les former, soit pour les accroître, la maison d'Autriche devoit être dépouillée de tout ce qu'elle possédoit hors de l'Espagne. Elle devoit l'être du royaume de Naples, en faveur du pape, de la Sicile, destinée aux vénitiens; de la Lombardie, dont on faisoit un

nouveau royaume héréditaire pour les ducs de Savoie ; de la Hongrie & de la Bohême, auxquelles on devoit ajouter l'Autriche, la Carinthie, la Croatie, la Carniole, &c. pour en faire deux états puiſſans ; du Tirol, de l'Alſace & de la Franche-Comté, qu'on ſe propoſoit de joindre à la république confédérée des ſuiſſes, & des dix provinces qu'Alexandre Farnèſe avoit conſervées aux eſpagnols dans les Pays-Bas, & qu'on projetoit d'unir aux états-généraux.

Ces états électifs & républicains, aſſez puiſſans par leur union pour empêcher l'agrandiſſement des autres, étoient tous de nature à ne pouvoir jamais s'agrandir. Des li-

mites certaines, marquées entre les quinze dominations, paroissoient devoir prévenir tout sujet de guerre; & s'il naissoit encore quelques différens, ils devoient être jugés dans des conseils établis à cette fin.

Quant à ce qui regarde le culte, Henri eût voulu que la république chrétienne n'eût professé que la religion catholique. Mais considérant les progrès du luthéranisme & de la prétendue réforme, il les trouvoit si bien établis, qu'il ne croyoit pas pouvoir tenter de les détruire sans exposer l'état & l'église même à de grands maux; il se proposoit de chercher quelque tempérament, pour porter ces trois religions principales à se tolérer. Dans les pays

où elles formoient trois partis puiſſans, il vouloit qu'elles fuſſent toutes trois également permiſes : mais de ceux où il n'y en avoit alors qu'une, il excluoit abſolument les deux autres. Le luthéraniſme & le calviniſme, par exemple, n'auroient pu être introduits ni en Eſpagne ni en Italie.

On conçoit qu'en 1598, la plupart de ces projets n'étoient encore que des deſirs, & c'eſt ainſi que nous les devons conſidérer nous-mêmes, tant que Henri n'en pourra pas tenter l'exécution. Nous prévoyons cependant que s'il ne fait pas tout ce qu'il deſire, il fera certainement de grandes choſes : car ſes deſirs le mettent au moins dans

le bon chemin. Peu capable de s'égarer, dans la route qu'il vouloit s'ouvrir, il fut encore assez heureux pour trouver un excellent guide dans Rosny. Il faut que nous fassions connoître plus particulièrement ce grand ministre : car on jugeroit mal des projets, que nous venons d'exposer, si l'on ne connoissoit pas également le caractère & l'esprit des deux hommes qui les méditoient ensemble.

Henri, ayant découvert de bonne heure des dispositions dans le jeune Rosny, lui fit abandonner toutes ses études de collège; & voulant qu'il fût élevé comme lui-même, il chargea Chrétien de l'instruire dans l'histoire & dans les mathé-

matiques. Depuis douze ans jusqu'à seize, Rosny apprit sous ce maître, à lire avec réflexion, à faire des extraits de ses lectures, & à contracter toutes les bonnes habitudes de l'ame & de l'esprit. Chrétien a donc eu la gloire de former deux grands hommes. C'est qu'il a eu du mérite lui-même : mais on conviendra aussi qu'il a eu du bonheur.

A l'âge de seize ans, Rosny prit le parti des armes, & quoique d'une ancienne famille, alliée même de la maison des Bourbons, il ne servit d'abord qu'en qualité de soldat, apprenant à obéir pour commander un jour. Il faisoit alors un journal des choses qu'il observoit, il y joignoit des réflexions de Henri & de

quelques autres perſonnes inſtruites, il continuoit ſes extraits dans les momens qu'il pouvoit donner à la lecture, & il ſe formoit inſenſiblement à la guerre & à toutes les parties du gouvernement.

Depuis 1577 juſqu'en 1596, il ſervit le roi ſans recevoir aucune récompenſe; ſoit parce que dans cet intervalle Henri pouvoit peu par lui-même, ſoit parce qu'il n'oſoit pas faire pour Roſny tout ce qu'il auroit deſiré. Dans la ſuite, il le fit ſurintendant des finances, grand-voyer de France, voyer particulier de Paris, grand-maître de l'artillerie, gouverneur du Poitou, ſurintendant des fortifications & bâtimens, gouverneur de Mante &

de Jargeau, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, gouverneur de la Baſtille, duc & pair, ſon principal miniſtre, & il l'enrichit. Mais pour juger Roſny, il faut moins conſidérer les places qu'il a remplies, que la manière dont il s'eſt élevé.

Sous les rois Charles VIII, Louis XII, François I, Henri II, François II, Charles IX & Henri III, les emplois & les dignités s'acquéroient par l'intrigue : quelquefois on les accumuloit tout-à-coup ſur un homme, qui n'avoit d'autre titre que trop de complaiſance pour les vices du prince, & un courtiſan pouvoit aſpirer à la plus grande fortune, pourvu qu'il *n'eût ni hon-*

neur ni humeur. A meſure que Henri IV fut plus maître de diſpenſer les charges de l'état, il ſe fit une loi de les donner au mérite, qu'il ſavoit diſcerner. Il n'avança donc Roſny, que parce qu'il le connoiſſoit. Il l'éprouvoit avant de l'employer ; & quoiqu'il le comblât de confiance & de faveur, ſa confiance & ſes faveurs ne furent jamais précipitées. Auſſi trouva-t-il toujours en lui un miniſtre, qui remplit toute ſon attente.

Nous avons des mémoires de Roſny ſur les deſſeins de Henri. Il les avoit rédigés d'après ſes converſations avec le roi, & il y avoit joint ſes propres réflexions. Rien n'eſt plus ſage. Tout eſt prévu,

tout eſt préparé; de ſorte que des entrepriſes, qui paroiſſoient chimériques, deviennent ſimples & faciles. Il ſeroit trop long d'entrer dans des détails : mais pour faire voir dans quel eſprit Roſny traitoit les affaires du gouvernement, nous allons rapporter quelques-unes de ſes maximes. Nous les choiſirons parmi un grand nombre toutes excellentes, qu'on trouvera dans ſes mémoires.

I.

Quelque habile qu'on ſoit, on aura difficilement des ſuccès, ſi on ne rapporte pas toutes ſes opérations à un but fixe & déterminé; ſi on ne ſait pas les conduire ſans précipitation & par degrés juſqu'au

terme qu'on médite ; & si on ne sait pas prévoir & saisir le moment d'agir à propos.

II.

Il est très-dangereux de juger vaguement de l'avenir ; car s'il arrive dans les entreprises des cas inopinés, on pourra bien n'avoir pas la liberté d'agir, ni même le pouvoir de délibérer.

III.

Il faut bien connoître les lieux, les tems, les personnes, les caractères, les esprits : & on doit moins considérer ce que feront les hommes, en supposant qu'ils se conduiront bien, que ce qu'ils feront, en supposant en eux les passions qu'on leur connoît.

I V.

L'ambition conseille mal sur toutes ces choses. Comme elle nous cache les obstacles, elle nous engage témérairement ; & il arrive que nous échouons, ou que nous sommes dans l'impuissance de soutenir nos premiers succès. Charles VIII, Louis XIII, François I, Charles-Quint, Philippe II, en sont des exemples.

V.

Mais trop de circonspection ne conseille pas mieux. Alors on ne voit que les inconvéniens dont on est menacé ; on redoute jusqu'aux plus petits ; on ne porte pas la vue plus loin ; on s'aveugle sur les

moyens de les éviter. En un mot, on ne voit que le présent, & on ne se prépare pas des avantages dans l'avenir.

VI.

Lorsqu'on forme des projets, il ne faut donc ni trop se flatter, ni trop désespérer. Le succès en paroît-il assuré? Il y faut chercher & trouver des difficultés, afin de n'être pas arrêté par des cas inopinés. Paroît-il incertain, il faut employer toutes les ressources de son esprit, pour applanir d'avance les obstacles. Car l'homme prudent ne se décourage jamais & ne laisse jamais rien au hasard, lorsqu'il a le tems de concerter ses démarches.

VII.

L'ignorance, la vanité, la prospérité, la pusillanimité, la paresse, les dissipations, les plaisirs sont les écueils des entreprises. Voilà où vont échouer d'âge en âge ceux qui gouvernent : ils ne songent point à s'instruire par les naufrages des autres : ils se brisent tous au même écueil & par la même imprudence : & nous voyons des débris de toutes parts. Que leurs fautes soient donc des leçons pour nous ; & que les expériences du passé nous apprennent à nous conduire dans l'avenir. Mais observons sur-tout la différence des circonstances : car il n'est pas toujours sûr que ce

qui a réuſſi, doive réuſſir encore.

VIII.

L'adminiſtration eſt toujours mauvaiſe, lorſque les affaires ſont examinées tumultuairement, conduites inconſidérement, & entrepriſes ſans avoir pourvu à tout.

IX.

Mais de quelque précaution qu'il faille uſer pour ne rien précipiter, il eſt certain que la pire de toutes les réſolutions eſt, de n'en prendre aucune. Il eſt donc quelquefois néceſſaire de laiſſer quelque choſe au haſard.

X.

Que vos ennemis ne vous pré-

viennent jamais. Tout le péril eſt ſouvent dans le retardement. Quand les conjonctures ſont preſſantes, ce n'eſt pas le moment de délibérer : il faut agir, & s'attendre à trouver dans ſon courage de quoi ſurmonter les obſtacles qu'on n'a pas eu le tems de prévoir.

X I.

Que vos alliés, ſans méfiance, comptent toujours ſur vous ; & que vos ennemis ne puiſſent pas vous refuſer leur eſtime.

X I I.

Soyez donc franc, vrai, ſincère. Que vos engagemens ſoient inviolables. Exercez-vous à toutes les

vertus : ayez l'ambition d'être aimé & considéré. Que ce sentiment se montre dans vos actions, dans vos discours, dans votre contenance, & jusques dans les mouvemens qui vous échappent. Car les hommes se hâtent de juger sur l'extérieur ; ils se préviennent favorablement ou défavorablement, & les premiers jugemens font souvent la réputation.

XIII.

Ne comptez sur vos alliés, que lorsqu'ils ont des intérêts communs avec vous ; & jugez de ce qu'ils feront, moins par les choses qu'ils promettent, que par la connoissance de ce qu'ils peuvent.

XIV.

Ne vous engagez donc pas dans une entreprise, où vous ne pourriez réussir, sans leurs secours, & où ils vous abandonneroient par impuissance.

Henri avoit péché contre cette maxime, en déclarant la guerre à l'Espagne ; & l'aveu qu'il en faisoit, ne permet pas de croire qu'il fût capable de retomber dans une pareille faute. Il avoit d'ailleurs fait cette démarche comme malgré lui, & pour céder aux conseils de ceux qui l'importunoient. Mais cela même donna lieu à une nouvelle maxime. C'est :

XV.

Que la raiſon, la prudence, la capacité & le mérite des perſonnes doivent ſeuls préſider aux délibérations, & qu'on n'y doit faire entrer pour rien la faveur, la haine, l'envie, la complaiſance & l'importunité.

XVI.

Aimez les intérêts de vos alliés, comme les vôtres; &, par conſéquent, avant de contracter des alliances, voyez quelles ſont les puiſſances, dont vous pouvez embraſſer les intérêts ſans vous nuire à vous-même : ou ſi vous devez faire des ſacrifices, conſidérez ſi vous y trouverez des avantages,

qui vous dédommagent suffisamment.

XVII.

Etudiez donc les états de vos voisins : connoissez-en le gouvernement, la situation, les forces, les richesses, la foiblesse, les intrigues, les factions, les vues, le caractère de ceux qui ont le plus d'influence, leur esprit, leurs talens, leurs desseins, leurs jalousies, &c. Sachez comment on prend des résolutions, comment on est capable de les soutenir. D'après cela vous choisirez vos alliés, & vous saurez de quelle manière vous pouvez négocier avec eux.

XVIII.

Mais si vous voulez donner du

prix à votre alliance, il faut vouloir par vous-même ; & il faut ſavoir ce que vous pouvez tout ſeul, ſi vous voulez juger de ce que vous pourrez avec le ſecours de vos alliés.

XIX.

Etudiez donc vos provinces, voyez à quoi elles ſont propres pour le ſol, par la ſituation, par l'induſtrie des habitans. Connoiſſez le caractère de vos ſujets, leurs mœurs, leurs vertus, leurs vices. Démêlez les particuliers qui ſe diſtinguent dans les différentes claſſes. Puniſſez, récompenſez. Employez, après avoir éprouvé. Encouragez les talens, le mérite, la naiſſance; diſtribuez les emplois avec diſcer-

nement. Faites le cens de votre peuple.

XX.

Pour avoir obſervé une fois, on ne peut pas ſe flatter d'avoir tout vu. Tout change d'ailleurs ; & quand on ſuppoſeroit que rien n'eût échappé, il faudroit, par conſéquent, obſerver encore. Quelque ſage que ſoit le plan que vous vous ſerez fait, il ſera dangereux de s'obſtiner à le ſuivre, lorſque les circonſtances ne feront plus entièrement les mêmes. Changez-le donc, ou modifiez-le, à meſure que vous obſerverez des changemens, duſſiez-vous abandonner tous vos anciens projets, pour en former de nouveaux.

XXI.

Ne changez cependant qu'avec raiſon. Ne paſſez pas légérement de deſſein en deſſein. Souvent ce qui paroît difficile, & qu'on abandonne, devient facile avec le tems; & on ſe trouve des reſſources, qu'on n'avoit pas prévues.

XXII.

C'eſt ſur-tout l'état mobile des choſes qu'il faut étudier, afin de n'être jamais ſurpris, lorſque les changemens ſurviennent : alors ſoit que le tems amène des avantages, ou des abus, vous pourrez recueillir les uns & remédier aux autres.

XXIII.

Il eſt beau de ſe faire le plan le plus parfait, pourvu qu'on mette une différence, comme Henri, entre les deſirs & les deſſeins. Deſirez donc le plus grand bien ; mais ne tentez que ce que vous pouvez exécuter. Car plus les entrepriſes ſont grandes, plus il eſt honteux de s'y être engagé inconſidérément. En ſe trompant de la ſorte, on ruine ſa réputation ; on perd par conſéquent de ſon autorité, & il arrive qu'on trouve, juſques dans les plus petits projets, des difficultés qu'on ne peut vaincre.

XXIV.

Quand la corruption eſt parvenue

nue à un certain point, la vie d'un homme, quelqu'habile qu'il ſoit, ne ſuffit pas pour corriger tous les abus. Conſidérez donc ce que vous pouvez, faites-le; & mettez vos ſucceſſeurs en état de faire davantage.

XXV.

Le gouvernement eſt bon, lorſqu'il n'y a point d'hommes, ni de champs inutiles: il eſt moins bon, à proportion qu'il y a plus d'hommes déſœuvrés & de champs incultes.

Ces maximes ne ſont pas dans les Mémoires de Roſny, avec les mêmes expreſſions, ni avec le même ordre: mais l'eſprit s'y trouve; & il ſe trouve encore dans ſa

conduite, & dans celle de Henri. On peut juger par-là qu'ils ont prévu l'un & l'autre les difficultés que nous pourrions faire contre les grands projets de Henri ; & que ce n'eſt pas ſans fondement, qu'ils ont eu quelque eſpérance de réuſſir. Connoiſſant donc le but auquel ils ont rapporté toutes leurs opérations, il ne le faut pas perdre de vue, ſi l'on veut bien juger des dernières années de ſon règne. C'eſt une choſe qui mérite d'être obſervée, qu'un plan d'adminiſtration bien fait & bien ſuivi : les exemples n'en ſont pas communs dans l'hiſtoire.

Il n'y a qu'un défaut dans nos deſſeins, diſoit le roi en cauſant

ſur ce ſujet avec Roſny ; & je perds courage, quand j'y penſe. C'eſt que je ne ſais pas quel ſera mon ſucceſſeur. Je crains qu'au lieu de m'imiter, il ne ruine tout ce que j'aurai fait. Je vois déjà les prétentions des princes du ſang, & les factions qui renaiſſent. Des enfans m'ôteroient toutes ces craintes. Je pourrois former des élèves dignes du trône : je m'en flatterois au moins. Mais je n'en ai point, & j'ai une femme qui ne m'en donnera pas. Il eſt vrai que mon mariage eſt nul : il ſera bientôt déclaré tel. Cependant je ne ſerai guère plus avancé : car je tomberai dans l'embarras d'avoir à choiſir une autre femme. Si j'en prends

une qui ne ſoit pas féconde, je me ſerai marié inutilement, & ſi elle n'eſt pas aimable, je me ſerai marié pour mon malheur. Je voudrois ſept choſes dans une femme, de la beauté, de la chaſteté, de la complaiſance, de l'eſprit, de la fécondité, de la naiſſance, & des grands états. Mais, mon ami, je crois que cette femme n'eſt pas encore née : voyons ce qui peut me convenir, parcourons enſemble toute l'Europe, ou plutôt je vais la parcourir tout ſeul, car j'y ai plus penſé que vous. Il parcourut donc, & le réſultat fut que ſa femme n'étoit pas encore née.

Sire, répondit Roſny, tout ce que je puis conclure de vos diſ-

cours, c'eſt que vous ne trouvez point de femme, & que cependant vous voulez vous marier : deux choſes aſſez difficiles à concilier. Mais puiſque parmi ce que vous connoiſſez, vous ne trouvez rien qui vous puiſſe convenir, je vous conſeillerois de faire publier, que toutes les jolies filles de votre royaume euſſent à ſe rendre à Paris. Vous mettriez à part celles dont la figure vous plairoit davantage. Vous les confieriez à des femmes prudentes, qui obſerveroient leur humeur, leur caractère, leur eſprit, & ſur leur rapport vous en choiſiriez une. Car pour moi je ne vois pas qu'il ſoit bien néceſſaire que votre femme ait de la naiſſance

& des états ; & je crois que vous devez être content, si elle est belle, aimable & féconde.

Or, dit le roi, puisque vous ne demandez que ces trois conditions, laissons votre assemblée de filles, qui me fait rire, & qui en feroit rire d'autres. J'ai trouvé ce qu'il me faut. Je connois une personne belle, aimable & féconde ; & vous la connoissez aussi. *Il faut que je ne la connoisse pas aussi bien que votre majesté : car je ne la devine pas.* Rosny soupçonnoit bien cependant que c'étoit Gabrielle. Vous la devineriez, si vous vouliez, reprit Henri ; & vous faites l'imbécille, parce que vous voulez que je la nomme. Hé bien, c'est ma

maîtreſſe. Ce n'eſt pas que je penſe l'épouſer : mais je voudrois ſavoir ce que vous en diriez. *Je dirois, ſire, que vous auriez peu d'égard à ce que vous devez à votre perſonne & à votre état.* Mais encore quels ſont les inconvéniens, qui ſuivroient ce mariage ? car je veux que vous me parliez librement, puiſque je vous ai choiſi pour me dire mes vérités.

Outre que vous vous expoſeriez à être blâmé de tout le monde, répondit Roſny, & à vous repentir vous-même, lorſque l'illuſion diſſipée vous laiſſeroit voir votre honte, je ne vois pas comment vous régleriez les droits de vos enfans. Le premier quoique né dans

un double adultère, penſera devoir être votre ſucceſſeur, parce qu'il eſt l'aîné. Le ſecond qui va naître dans un ſimple adultère, ſe croira plus légitime, & voudra ſe placer lui-même ſur le trône. Cependant l'un & l'autre ſeront traités de bâtards par les enfans qui naîtront après votre mariage. Or je n'imagine pas comment vous préviendriez les troubles, que produiroient de pareilles prétentions; & je vous laiſſerai penſer, avant de vous en dire davantage. Ce ne ſera pas trop mal fait, repartit le roi; car vous en avez aſſez dit pour la première fois. Je vous promets de ne point faire part de notre converſation à ma maîtreſſe, de peur de vous

mettre mal avec elle. Quoiqu'elle vous aime & vous eſtime encore davantage, elle a toujours quelque ſcrupule ſur le traitement que vous me conſeilleriez de faire à ſes enfans. Elle me dit quelquefois que vous préférez mes états & ma gloire à mes plaiſirs & à ma perſonne même : en quoi elle a raiſon & vous auſſi.

Si cette converſation laiſſe entrevoir dans Henri des foibleſſes, qui contribuèrent à ſes malheurs, elle fait reſpecter en lui l'amour qu'il montre pour la vérité. Il remporte au moins une ſorte de victoire ſur ſes paſſions, puiſqu'il permet à un miniſtre fidèle de les combattre, & qu'il l'en chérit davantage.

Cependant Gabrielle parloit & ſe conduiſoit, comme ſi elle eût été aſſurée d'être bientôt reine, lorſque ſa mort diſſipa les appréhenſions de ceux qui s'intéreſſoient véritablement au roi. Henri eut à peine recouvré ſa liberté, qu'il s'engagea de nouveau; & Henriette d'Entragues, dont il devint amoureux, lui arracha une promeſſe de mariage. Honteux de montrer cette nouvelle foibleſſe à Roſny, il ne put jamais prendre ſur lui de la cacher à un homme vrai, dont les conſeils lui étoient néceſſaires. Il la lui montra donc avec une ſorte de confuſion, & Roſny lui parla avec franchiſe. Sur ces entrefaites, ſon mariage avec

Marguerite de Valois ayant été déclaré nul, il époufa Marie de Médicis. Nous n'aurons que trop d'occafion de parler de cette femme & de cette maîtreffe, & Henri nous prouvera que plus on a de paffion pour ce fexe dangereux, moins on eft heureux dans le choix. Paffons aux affaires d'état.

Il eft impoffible à un prince d'exécuter de grandes chofes, lorfqu'il doit plufieurs fois fes revenus, & que fes fujets font accablés fous le faix des impôts. Alors l'agriculture eft à peine cultivée, le commerce languit, l'induftrie eft éteinte; & le prince eft d'autant plus impuiffant, que fes peuples font miférables. Il faut donc commencer

par acquiter les dettes de l'état, & par ſoulager les peuples.

Les dettes avoient pluſieurs cauſes. Henri en avoit lui-même contracté avec les puiſſances étrangères, qui lui avoient donné des ſecours ; & avec les principaux chefs de la ligue, qu'il avoit achetés chérement. Ses prédéceſſeurs en avoient fait de plus grandes à force de profuſion ; & le déſordre des finances avoit mis au pillage les revenus de la couronne, & les biens des ſujets. Comme cette dernière cauſe eſt celle qui fait principalement la misère des peuples, &, par conſéquent, la misère des ſouverains, il eſt néceſſaire d'en donner quelque idée.

Il y a quatre choses à considérer dans les finances. 1°. Jusqu'où le peuple peut contribuer aux besoins de l'état : car il ne doit pas payer au delà de ses facultés. 2°. Quelles sortes d'impositions on doit préférer : doit-on les mettre sur les terres, sur les personnes, sur l'industrie, sur les consommations, &c : car le choix n'est pas indifférent. 3°. Comment la levée des impôts doit se faire, afin que la perception soit la moins dispendieuse : car ce que la perception coûte de trop, n'enrichit pas le souverain, & cependant les sujets se ruinent. 4°. L'usage qu'on doit faire des sommes qui restent, les frais de perception ayant été prélevés : car si on les

dépenſe ſans économie, elles ne ſuffiront pas aux beſoins de l'état, & il faudra charger encore les peuples.

Voilà quatre choſes auxquelles on n'avoit eu aucun égard ſous les prédéceſſeurs de Henri IV. Les peuples payoient plus qu'ils ne pouvoient : on les ſurchargeoit indifféremment de toutes ſortes d'impoſitions, ſans conſidérer combien elles étoient onéreuſes. La perception des deniers étoit très-diſpendieuſe ; & les revenus de l'état étoient diſſipés.

Pendant long-tems les rois de France ont été bornés au ſeul revenu de leur domaine, qui conſiſtoit en fonds de terre & en droits

ſeigneuriaux. Seulement dans des cas extraordinaires, la nation leur accordoit des ſubſides, & leur permettoit pour un tems limité de lever un certain impôt ſur les denrées & marchandiſes, ou ſur les fonds de terre, ou ſur les feux, &c.

Charles VII, qui impoſa le premier la taille, la rendit perpétuelle après avoir chaſſé les anglois, c'eſt-à-dire, lorſque la paix rendoit cet impot moins néceſſaire, & qu'on devoit s'attendre à le voir ſupprimé. Cependant il ne trouva point d'oppoſition dans le peuple, que la taille chargeoit peu : en effet elle ne produiſoit alors que dix-huit cents mille livres. Mais Louis XI la porta juſqu'à quatre millions

ſept cents quarante mille livres, Charles VIII à cinq millions huit cents trente mille; Louis XII à ſept millions ſix cents cinquante mille; & François I à quinze millions ſept cents trente mille. Ce que ce dernier roi fit de plus mal, remarque Roſny qui déſapprouvoit cet impôt, c'eſt qu'il donna l'exemple à ſes ſucceſſeurs de charger les peuples, ſans alléguer d'autre raiſon, que *tel eſt notre bon plaiſir*. En effet depuis on a toujours augmenté les anciennes impoſitions, & on en a imaginé de nouvelles. On croira peut-être que les revenus nets de la couronne s'en ſont accrus. Il eſt cependant certain qu'ils ont été en diminuant d'un règne à l'autre,

depuis François I jusqu'à Henri III inclusivement. C'est que, *plus les potentats s'arrogent d'autorité, & entreprennent de faire des levées tortionnaires sur leurs sujets, plus ont-ils de desirs déréglés, &, par conséquent, s'engagent à des dépenses excessives*, ruineuses pour eux, comme pour leurs sujets. C'est une observation que Rosny faisoit faire à Henri.

Il y a deux sortes de tailles, en France : l'une réelle, & l'autre personnelle. La première se lève dans les généralités, dont on a fait le cadastre ; & chacun fait ce qu'il doit, parce que les fonds de terre payent au prorata les uns des autres. Il n'en est pas de même

dans les généralités, où il n'y a point de cadastre. Rien n'y est réglé, & ceux qui sont chargés de la perception, taxent arbitrairement chaque particulier. C'est pourquoi cette taille se nomme personnelle. Si l'on considère combien cet impôt doit occasionner d'injustices, de fraudes & de vexations, on comprendra pourquoi un des desirs de Henri étoit de le supprimer entièrement.

Outre les tailles, il y avoit encore d'autres impôts, nommés aides, gabelles, entrées, &c. Plusieurs gouverneurs & plusieurs grands en levoient eux-mêmes à leur profit. Quelquefois ils le faisoient de leur propre autorité, d'autre fois en vertu

des édits qu'ils avoient ſurpris par intrigue. Il ne dépendit pas d'eux que cet abus ne ſubſiſtât ſous l'adminiſtration de Roſny. Le comte de Soiſſons tenta d'obtenir du roi une impoſition de quinze ſcus ſur chaque ballot de toile, qui entroit dans le royaume, ou qui en ſortoit; diſant qu'il n'en tireroit que dix mille écus, quoique Roſny penſât qu'elle en produiroit près de trois cents mille. Dans le même tems, des courtiſans ſollicitoient pour obtenir plus de vingt autres édits, tous à charge au peuple. Roſny alloit ſortir pour faire des remontrances ſur de pareilles vexations, lorſqu'il vit arriver chez lui mademoiſelle d'Entragues, alors mar-

quise de Verneuil, qui étoit du nombre des intéressés. Comme il ne lui cacha point son dessein: En vérité, lui dit-elle, le roi seroit bien bon, s'il mécontentoit tant de gens de qualité pour satisfaire vos fantaisies. Et à qui, ajouta-t-elle, voudriez-vous que le roi fît du bien, si ce n'est à ses parens, à ses courtisans & à ses maîtresses? Madame, vous auriez raison, répondit Rosny, si le roi prenoit cet argent dans sa bourse: mais il n'y a nulle apparence qu'il veuille le prendre dans celle des marchands, des artisans, des laboureurs & des pasteurs. Ces gens-là qui le font vivre & nous tous, ont assez d'un seul maître, & n'ont pas besoin

de tant de courtisans, de princes & de maîtresses.

Il y avoit bien d'autres abus dans les impositions. Nous nous bornerons pour le présent au peu que je viens de dire; parce que nous pourrons traiter quelque jour cette matière. Passons aux abus qui se commettoient dans la levée des impôts.

Quand on n'y emploieroit que des personnes fidèles, le trop grand nombre est un abus, parce qu'il multiplie les frais sans nécessité: mais cette supposition n'est pas dans la nature. Il est au contraire certain, que plus il y aura de gens de finance, plus il y aura d'hommes avides de s'enrichir. Ils s'enhardi-

ront dans les malverſations par l'impuiſſance où ſera le gouvernement de veiller ſur un ſi grand nombre : & l'exemple entraînera même peu-à-peu ceux qui ſe ſeroient contentés d'un gain légitime. Chacun fera ce qu'il verra faire. L'uſage de piller deviendra inſenſiblement un droit, parce qu'on raiſonnera ſur ce ſujet, comme ſur beaucoup d'autres ; & l'honnête homme ne paſſera que pour une dupe.

Les fermes, par exemple, ne rapportoient pas au roi la moitié de ce qu'elles coûtoient au peuple. Il y en avoit pluſieurs raiſons : la première, c'eſt que les fermiers, au lieu de percevoir par eux-mêmes

les impôts, les affermoient à un grand nombre de ſous-fermiers, qui gagnoient ſur eux, comme ils gagnoient eux-mêmes ſur le prince. La ſeconde, c'eſt que les fermes étoient toujours adjugées à la compagnie, qui donnoit le plus aux courtiſans, & par conſéquent, le moins au roi. Les grands, eux-mêmes qui entroient au conſeil, étoient intéreſſés dans les fermes: ils en partageoient les profits; tous étoient financiers. La troiſième, qui eſt une conſéquence de la ſeconde, c'eſt que les fermiers du roi pouvoient commettre impunément toutes ſortes de vexations, toujours sûrs de trouver des protecteurs, & d'avoir pour eux le

conſeil des finances. Ils obtenoient même des édits pour s'autoriſer à commettre impunément des extorſions. Enfin ils étoient obligés d'entrenir des milliers d'hommes aux portes des villes, afin qu'on ne fraudât pas leurs droits, & un plus grand nombre dans les campagnes, afin d'empêcher la contrebande.

Alors il n'y avoit point d'emploi dans les finances qui ne pût enrichir celui qui l'obtenoit. Chacun en briguoit : le courtiſan faiſoit un trafic de ſon crédit : il ne s'en cachoit ſeulement pas : & cela s'appeloit faire des affaires.

Roſny ayant fait défenſe aux ſous-fermiers de payer aux fermiers, leur ordonna de lui communiquer

les sous-baux, & d'en faire voiturer le montant au trésor de l'épargne. Par ce moyen, il connut le produit des fermes, les profits des fermiers & ceux des courtisans. Il mit ensuite les fermes à l'enchère, & elles furent presque doublées.

Il nous reste à considérer les abus dans la dernière partie des finances, c'est-à-dire, dans l'usage des revenus de l'état.

Non-seulement, les rois avoient aliéné presque tout leur domaine: ils avoient encore engagé une partie des tailles, aides, gabelle & autres impositions. C'étoient les grands du royaume, & des princes étrangers, qui jouissoient de ses

revenus. Chacun d'eux affermoit ſa partie à des compagnies différentes ; ce qui multiplioit les régiſſeurs & les vexations.

Les dettes de cette eſpèce que l'état avoit contractées, montoient à cent cinquante millions, & en y joignant les autres, il devoit deux cens quatre-vingt-ſeize millions, ſix cents vingt mille, deux cents cinquante-deux livres. Cependant les revenus de Henri en 1585 n'étoient que de vingt-trois à vingt-quatre millions. Cet expoſé fait voir combien les deniers publics avoient été mal adminiſtrés.

Il eſt vrai que les beſoins de l'état avoient mis dans la néceſſité de contracter des dettes ; il eſt vrai

aussi que la plus grande partie provenoit du peu d'économie des prédécesseurs de Henri, de la prodigalité sur-tout du dernier roi, des malversations du surintendant François d'O, &, après lui, de celles du conseil des finances. Les choses étoient au point que l'état devoit beaucoup plus qu'il n'avoit emprunté. Car, parmi les créanciers, les uns n'avoient prêté qu'une partie de la somme, qu'ils prétendoient leur être due; & d'autres n'avoient rien prêté. Chacun profitant de la licence des tems, se portoit pour créancier sur de faux titres ou sur les plus légères prétentions. S'il étoit rejeté, il vendoit sa créance à vil prix à un membre

du conseil, ou à un seigneur accrédité ; & dès-lors la dette étoit reconnue, & l'état payoit.

Il étoit d'autant plus difficile de remonter à la source de ces abus & de remédier à tous, que le conseil s'étoit appliqué à mettre beaucoup de confusion dans les finances. C'étoit un vrai chaos. On ne voyoit point le rapport de la dépense à la recette. Les revenus paroissoient toujours engagés d'avance ; & pour le courant d'une année, on anticipoit sur une autre, ou plusieurs. Par ce moyen, les auteurs de ce désordre détournoient à leur profit une partie des deniers publics, & il falloit continuellement faire de nouveaux emprunts.

La misère publique qui croissoit avec ce désordre, devenoit un Pérou pour les gens de finance. Il est certain que le peuple, appauvri par les guerres & par les impôts, étoit souvent dans l'impuissance de payer entièrement la taille. Il y avoit donc des nonvaleurs inévitables. Mais sous ce prétexte, les receveurs, chargés de lever cette imposition, faisoient passer pour nonvaleur des sommes qu'ils ne recevoient pas dans le tems, & dont ils se faisoient payer ensuite à leur profit. En 1598, il étoit dû vingt millions d'arrérages sur les tailles de 1594, 1595, 1556. Le roi en fit une remise entière à ses sujets. Par cette générosité, il leur donna

beaucoup plus de vingt millions, car il les délivra des frais qu'on n'auroit pas manqué de leur faire pour les forcer à payer.

Pour corriger les abus que nous venons d'expoſer, & beaucoup d'autres dont nous ne parlerons pas, le plan de Roſny fut, 1°. de faire une recherche exacte de tous les revenus du royaume; d'en découvrir l'origine & la nature, les frais qu'il en coûte pour la perception, la charge dont ils ſont au peuple, l'utilité dont ils ſont à l'état, & de faire enſuite des réglemens en conſéquence.

2°. De faire un état bien circonſtancié des domaines aliénés, des revenus engagés, des rentes

conſtituées ſur les tailles, gabelle, aides, &c., des gages & droits affectés aux offices de toute eſpèce, en un mot, de toutes les dettes, pour reconnoître ce qu'il convenoit de régler, de diminuer, ou d'acquitter peu-à-peu ſuivant les circonſtances.

3°. Enfin, de faire un dénombrement de tous les officiers employés dans la maiſon du roi, dans le militaire, dans l'adminiſtration de la juſtice, dans la police & dans les finances; en remarquant ceux qui ſont néceſſaires, & ceux qu'on peut retrancher comme inutiles. Ce dernier objet n'étoit pas un des moins importans: car depuis François I, les rois, pour trouver promp-

tement des fonds, avoient créé & vendu un grand nombre d'offices. La juſtice, la police & les finances n'en étoient pas mieux adminiſtrées, au contraire. Cependant tous ces nouveaux officiers étoient à charge à l'état, par les gages qu'on leur payoit, par les droits qu'ils exigeoient en exerçant leurs offices, enfin par les exemptions dont ils jouiſſoient, & dont le faix retomboit ſur le peuple.

Pour exécuter ce plan, Roſny fut obligé de voir preſque tout par lui-même, trouvant trop peu d'intelligence ou trop peu de probité dans ceux qu'il pouvoit employer. Engagé dans un travail immenſe, il avoit encore à vaincre

les difficultés que faiſoient naître ceux qui s'intéreſſoient aux déſordres. Les princes, les miniſtres, les courtiſans, les financiers, les gens de robe, toutes les ſangſues du peuple s'élevoient contre ſon adminiſtration. Il falloit qu'il fût ſourd à tous ces cris : il falloit que Henri le fût lui-même. Si le roi eût molli, Roſny n'eût fait que de vains efforts.

Dans ſes mémoires que les hommes d'état ne ſauroient trop étudier, on voit les opérations qu'il a faites d'année en année. On en trouve un expoſé plus abrégé dans les *Recherches & conſidérations ſur les finances de France.* C'eſt l'ouvrage d'un homme connu par pluſieurs

autres, & qui paroît fort instruit dans ces matières. Pour nous, nous nous bornerons à faire voir quel a été le fruit des travaux de Rosny dans le cours de près de quinze ans : c'est-à-dire, depuis 1595, qu'il fut chargé des finances, jusqu'en 1610.

On est étonné des ressources qu'il se procura, en rétablissant l'ordre: jugeons-en par les effets. Il employa douze millions pour remplir les arsenaux de munitions, d'artillerie & d'armes de toute espèce : cinq & davantage, pour les fortifications des places frontières : autant pour les ponts, chemins, chaussées, rivières, &c, six en bâtimens & en églises, deux en meubles, &

six en divers dons faits par le roi. Cependant il diminua les tailles de cinq millions, réduisit plusieurs autres impôts à la moitié, augmenta les revenus de la couronne de quatre millions, acquitta des dettes pour cent, racheta des domaines aliénés pour trente-cinq, & il se trouva dans les coffres du roi, soit en réalité, soit en crédit, quarante un millions soixante-quatorze mille livres.

Puisque Rosny, en corrigeant les abus, soulageoit les peuples, payoit les dettes, fournissoit à plusieurs dépenses extraordinaires, augmentoit les revenus de la couronne, & amassoit encore plus de quarante millions; on peut juger combien

les deniers publics avoient été dissipés auparavant, & combien ils le seront toutes les fois qu'on les abandonnera aux courtisans, qui font des affaires. Mais c'en est assez sur ce sujet.

Le traité de Vervins ayant assuré la paix, on fit une réforme des troupes. Elle ne fut pas aussi considérable que l'économie de Rosny l'eût desiré, parce que les militaires, qu'on avoit besoin de ménager, voulant tous avoir des places & des gouvernemens, on fut obligé, par égard pour eux, de conserver bien des garnisons inutiles.

Vers ce tems, le roi étant tombé dangereusement malade, disoit souvent à Rosny : *Mon ami, je n'appréhende*

préhende nullement la mort : vous le ſavez mieux que perſonne, m'ayant vu en tant de périls, dont je me fuſſe bien pu exempter. Mais je ne nierai pas que je n'aie regret de ſortir de cette vie, ſans avoir remis le royaume dans la ſplendeur que je m'étois propoſée, & ſans avoir témoigné à mes peuples, en les gounant bien & ſoulageant de tant de ſubſides, que je les aimois comme mes propres enfans.

L'ambition aveugle ſouvent les princes ſur leurs vrais intérêts Au lieu de déſirer la paix pour faire fleurir leurs états, ils ne la font d'ordinaire que forcés. En la ſignant, ils méditent une nouvelle guerre; & s'ils ont inſéré dans le traité

quelque article, qui puiffe un jour leur en fournir le prétexte, ils s'applaudiffent. Depuis que cette politique règne en Europe, les différentes puiffances n'ont travaillé qu'à s'épuifer réciproquement : toutes ont fait des pertes, & elles ne fe font pas dédommagées par les avantages alternatifs qu'elles ont eus les unes fur les autres. Car en acquérant une nouvelle province, on ne recouvre pas les anciennes, qui font véritablement perdues, fi elles font dépeuplées par la guerre, & par la misère qui la fuit, & qui dure. Le traité de Vervins ne permit pas une longue paix.

Pendant les troubles de la ligue, le duc de Savoie s'étoit emparé

du marquiſat de Saluces. Il eût été facile aux députés du roi à Vervins d'obtenir la reſtitution de ce marquiſat : mais ils n'inſiſtèrent pas, ſoit par négligence, ſoit par des motifs qu'il ſeroit plus odieux de leur imputer, & dont on les a cependant ſoupçonnés, parce qu'ils avoient été ligueurs eux-mêmes, & attachés à la maiſon de Savoie. Cet article fut remis par le traité à l'arbitrage du pape.

L'entremiſe du pape ayant été inutile, le duc de Savoie, qui ſe voyoit preſſé, vint en France, ſous prétexte de traiter lui-même avec le roi, &, dans le vrai, pour gagner du tems, & pour intriguer : car il y avoit encore des ligueurs

à la cour, quoiqu'il n'y eût plus de ligue. Il paroît qu'il mit plusieurs personnes dans ses intérêts, & que dès-lors il débaucha le maréchal de Biron. Cependant il fut obligé de promettre qu'il restitueroit dans trois mois le marquisat de Saluces, ou qu'il donneroit en échange la la Bresse & quelques autres terres.

Les trois mois étant expirés, le duc de Savoie prit de nouveaux délais, pour manquer encore à sa parole, & le roi lui déclara la guerre. Rosny, qui avoit tout préparé, paroissoit, & ne vouloit point perdre de tems : cependant toute la cour, pleine d'intriguans, s'opposoit à cette entreprise. Les uns étoient vendus au duc de Sa-

voie & à l'Eſpagne : d'autres craignoient de nouveaux ſuccès, qui devoient rendre l'autorité du roi plus abſolue : quelques-uns étoient jaloux de Roſny, qui, comme grand-maître de l'artillerie, auroit la principale conduite de cette guerre, parce qu'il étoit très-vraiſemblable, que tout s'y paſſeroit en ſièges : un grand nombre enfin vouloit la paix, parce qu'ils préféroient les plaiſirs aux fatigues. Tout le monde chercha donc à diſſuader le roi. La marquiſe de Verneuil fit encore plus d'inſtances que les autres : Henri n'écouta que Roſny, & marcha.

On étoit au mois d'août. Il importoit au duc de Savoie de gagner

l'hiver, afin que l'Eſpagne dont les réſolutions ſont toujours lentes, eût le tems de lui envoyer des ſecours. Le retardement étoit au contraire ce qui pouvoit nuire le plus à la France : & il valoit mieux alors attaquer avec quatre mille hommes, que l'année ſuivante avec trente mille.

Roſny fut obligé de revenir de Lyon à Paris, pour faire de nouveaux fonds, & pour hâter l'artillerie. Mais le roi continua ſa marche, malgré les artifices dont on uſa pour le retarder. Il donna une partie de ſes troupes au maréchal de Biron, qu'il envoya dans la Breſſe. Avec l'autre, il entra dans la Savoie. Chambéry lui ouvrit ſes

portes ; & Lesdiguières & Créqui soumirent toute cette province, à la réserve du Château de Montmélian, de Charbonnière & du fort de Ste Catherine La Bresse ne fit pas plus de résistance.

Alors le duc de Savoie redoubla les négociations ou plutôt les intrigues. Il offrit l'échange ou la restitution : tout parut d'accord : les ôtages furent envoyés de part & d'autre ; & le roi dépêcha courier sur courier, pour avertir Rosny de suspendre. *Sire*, lui répondit Rosny, *je supplie votre majesté de m'excuser, si je n'obéis pas à ses ordres : car je sais, à n'en pas pouvoir douter, que M. de Savoie ne veut que vous tromper, à quoi beau-*

coup de ceux qui ſont auprès de vous, ne lui nuiſent pas. En effet, peu de jours après il reçut cette lettre du roi : *Mon ami, vous avez bien deviné : car M. de Savoie ſe moque de nous. Partant, venez en diligence, & n'oubliez rien de ce qui eſt néceſſaire pour lui faire ſentir ſa perfidie. Adieu.*

Quand Roſny fut arrivé, on agita dans le conſeil ſi on feroit le ſiège de Montmélian & des autres forts. C'étoit le ſentiment de Roſny, de Leſdiguières & de Créqui, qui les connoiſſoient bien. Tous les autres s'y opposèrent, aſſurant que la ſaiſon étoit trop avancée, & qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'en rendre maître avant

l'hiver. Je vois bien qu'on veut en effet, gagner l'hiver, répondit Rosny : mais je les aurai plutôt pris que je ne vous aurois accordés. Voilà le plan de Montmélian, voilà par où & comment je vais l'attaquer : disputez là-dessus : je vais tout disposer pour le siège Le roi le laissa faire, & tout réussit, malgré la résistance des fortifications, des garnisons & du conseil.

Le duc de Savoie fut forcé de penser sérieusement à la paix ; & la médiation du pape ayant été acceptée, les députés se rendirent à Lyon, où ils traitèrent avec le légat. La négociation traîna ; elle se rompit même au moment qu'on paroissoit d'accord. Enfin Rosny la

reprit lui-même, conclut le traité, & la paix se fit par un échange qu'on jugea avantageux à la France & au duc de Savoie Elle fut signée au mois de Janvier 1601. Les traverses qu'essuye ce ministre en toute occasion, font voir combien les meilleurs sujets ont de peine à bien servir les meilleurs rois. Qu'on juge donc à quoi sont exposés les peuples, quand un prince foible n'est entouré que de courtisans sans mérite & sans vertus.

Sans être profond en politique, on peut, avec un peu de géographie, juger si deux puissances sont faites pour être amies ou ennemies. Il est, par exemple, bien évident, qu'indépendamment des guerres,

qui avoient semé la méfiance & la haine entre la France & l'Espagne, ces deux puissances, par la seule position de leurs états, ne pouvoient contracter d'alliance solide. Autant l'une ambitionnoit de subjuguer les Province-Unies, autant il importoit à l'autre d'en défendre la liberté. Réciproquement suspectes par des intérêts aussi contraires, elles auroient donc vainement tenté de s'unir : jamais elles n'auroient agi de concert, parce que chacune auroit toujours craint l'aggrandissement de son allié. C'étoit le sentiment de Rosny. Mais Villeroi & Silleri ne cessoient de le combattre, trop prévenus peut-être pour l'Espagne, dont ils n'a-

voient que trop approuvé l'alliance dans les tems de la ligue. De ce que ces deux couronnes ont été ennemies, disoient-ils, ce n'est pas une raison pour qu'elles le soient encore. Qu'elles unissent leurs forces, elles donneront la loi à l'Europe. Il est donc de leur intérêt de les unir.

Cependant depuis que Villeroi & Silleri répétoient ce mauvais raisonnement, qui n'étoit pas fait pour tromper Henri, les Espagnols n'avoient cessé d'agir sourdement, pour soulever les grands du royaume. C'est qu'en effet de ce qu'ils avoient été ennemis de la France, c'étoit une raison qu'ils le fussent encore. On découvrit leurs intrigues

gues avec le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, le comte d'Auvergne, le prince de Joinville, &c. ils firent l'impossible pour empêcher la conclusion du traité avec le duc de Savoie; & n'ayant pas réussi, ils formèrent sur Marseille une entreprise, dont ils n'eurent que la honte. Henri dissimula : mais je jure, disoit-il, que si j'ai une fois rétabli l'ordre dans mon royaume, je leur ferai une guerre si terrible, qu'ils se repentiront de m'avoir mis les armes à la main.

Ce roi veillant à tout par lui-même, voulut visiter sa frontière de Picardie : car il étoit sur-tout important de n'avoir rien à craindre de ce côté. Lorsqu'il étoit à

Calais, Elisabeth se rendit à Douvres. Tous deux auroient fort desiré de se voir : & ils ne le purent, par les difficultés que les ministres de part & d'autre trouvèrent dans le cérémonial. Ils se visitèrent par leurs ambassadeurs.

Rosny passa sans titre en Angleterre, comme par curiosité. Son voyage cependant avoit un motif secret. Il s'agissoit d'avoir des éclaircissemens sur une lettre, dans laquelle Elisabeth parloit de quelque grand dessein, qu'elle ne pouvoit communiquer qu'au roi. Cette reine ne cacha pas à Rosny, qu'elle vouloit parler d'une ligue contre la maison d'Autriche, comme elle en avoit déjà fait quelque ouver-

ture en 1598 ; & elle lui demanda si les affaires du roi permettoient de s'engager dans une pareille entreprise. Rosny lui répondit qu'il y avoit encore bien des mesures à prendre ; & ils concertèrent ensemble le grand projet dont j'ai parlé. Henri fut enchanté d'apprendre qu'Elisabeth entroit tout-à-fait dans ses vues. Elle étoit absolue chez elle ; elle avoit eu de grands succès sur l'Espagne : aucune puissance n'étoit donc plus capable de seconder le roi.

Peu après le retour de Henri, la reine accoucha d'un fils à Fontainebleau. Le roi, qui se proposoit de lui donner une bonne éducation & de bons exemples, eut la

foibleſſe d'en faire tirer l'horoſcope par la Rivière, ſon médecin. Les tems des troubles ſont favorables à ce préjugé : comme alors toutes les fortunes ſont chancelantes, chacun craint, chacun eſpère, & ces deux ſentimens rendent crédule. Il arrive encore, que ceux qui abuſent de la crédulité des peuples, peuvent ſouvent rencontrer, autant par raiſon, que par haſard : car il ſuffit de juger de l'avenir d'après les circonſtances préſentes & les caractères connus. L'aſtrologie gagne à tout cela : on ne haſardoit pas beaucoup de prédire que le dauphin ſeroit d'un caractère tout différent de celui de ſon père, qu'il aimeroit ſes opinions, & qu'il s'a-

bandonneroit aussi à celles des autres, puisqu'il paroissoit devoir monter jeune sur le trône; que sous son règne les huguenots, qui n'avoient de protecteur que Henri, seroient persécutés; qu'il auroit des guerres; que tous les bons établissemens seroient détruits : & que Louis, c'étoit le nom du dauphin, feroit beaucoup parler de lui dans la chrétienté. Donnant ensuite quelque chose au hasard, on pouvoit bien ajouter, qu'il vivroit âge d'homme, qu'il régneroit plus longtems que Henri, qu'il feroit de grandes choses, qu'il auroit de grands succès, qu'il auroit des enfans, & qu'après lui les choses empireroient encore. Voilà tout ce

qui fut prédit. Henri en eut de l'inquiétude, cependant il auroit pu deviner tout cela, aussi bien que son astrologue.

On découvrit l'année suivante une conspiration qu'on prévoyoit depuis quelque tems, sans l'avoir lue dans le ciel. Rosny en avoit eu de violens soupçons, pendant la guerre de Savoie. Les principaux auteurs étoient le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, & le comte d'Auvergne, frère utérin de la marquise de Verneuil.

Biron, brave, grand homme de guerre, comblé des bienfaits du roi & toujours mécontent, avoit l'ambition d'être souverain, la folie de s'abandonner aux projets les

plus chimériques, & l'imprudence de cacher mal ſes deſſeins & ſes intrigues. Il devoit épouſer une fille du duc de Savoie à laquelle le roi d'Eſpagne offroit de céder toutes ſes prétentions ſur la Bourgogne; & comptant ſur les armées que ces deux princes lui promettoient, & ſur les grands dont il connoiſſoit l'inquiétude, il ne ſe propoſoit pas moins que de diviſer la France en une multitude de ſouverainetés. C'eſt pendant la guerre de Savoie qu'il tramoit cette conſpiration. Déconcerté par le traité de paix, il en eut quelque repentir; & il en avoua quelque choſe au roi, qui lui pardonna.

Il renoua cependant, ou plutôt

il continua ſes intrigues. Le roi ſut qu'il jetoit des ſemences de ſédition dans quelques provinces, & qu'il avoit pour complices le duc de Bouillon & le comte d'Auvergne : il en eut des preuves de la main même de Biron.

Ce maréchal étoit dans ſon gouvernement de Bourgogne, que Roſny avoit adroitement dégarni d'artillerie, d'armes & de munitions. Se voyant donc ſans défenſe, & comptant qu'on n'avoit pas de quoi le convaincre, il obéit aux ordres, qui le preſſoient de ſe rendre auprès du roi.

Henri, ſans lui montrer combien il étoit inſtruit, ne lui cacha pas qu'il avoit des ſoupçons, il lui

offrit d'oublier tout, s'il vouloit lui-même ne rien cacher. N'ayant rien obtenu, il fit venir Rofny. Mon ami, lui dit-il, ce malheureux maréchal veut fe perdre, je voudrois cependant lui pardonner, & lui faire autant de bien que jamais. Il me fait pitié; & mon cœur ne peut fe réfoudre à faire du mal à un homme, qui a du courage, qui m'a bien fervi, & avec qui j'ai vécu familièrement. Voyez-le donc: arrachez-lui l'aveu de fes intrigues, & faites que je lui puiffe pardonner.

Les efforts de Rofny ayant été inutiles, le Roi en fit encore lui-même, tout auffi inutilement. Biron fut donc livré à la juftice, & perdit la tête. Le comte d'Auvergne, qui

avoit été arrêté, obtint ſa grace. Il offrit de découvrir les deſſeins des Eſpagnols & de continuer ſes intelligences avec eux, afin d'avertir de tout ce qu'ils pourroient entreprendre. D'ailleurs la marquiſe de Verneuil intercéda pour lui. Le duc de Bouillon s'échappa & ne revint point. Quant aux autres complices, le roi feignit de ne les pas connoître: porté à la clémence, il ſe flatta que le ſupplice du maréchal de Biron les contiendroit.

Peu de jours après l'exécution de ce maréchal, le roi étant venu trouver Roſny à l'arſenal : Vous voyez, lui dit-il, l'ingratitude de ceux à qui j'ai prodigué des honneurs & des richeſſes. Que n'ai-je

pas fait pour le maréchal, pour le comte d'Auvergne, & pour le duc de Bouillon? Cependant ils n'ont cessé de remuer, jusques-là qu'ils se sont abandonnés aux projets les plus extravagans. Faut-il donc qu'il y ait des ames, que les bienfaits mêmes ne puissent attacher à leurs devoirs? Si je vous parle ainsi, ce n'est pas que je pense que vous ayez besoin d'une leçon. Nous nous sommes assez éprouvés l'un & l'autre. Mais j'aurois des reproches à me faire, si je ne vous déclarois pas quelles sont mes intentions à votre égard, & je veux que vous me déclariez les vôtres avec la même franchise. Je vous estime, je vous aime, j'ai pour vous

la plus grande confiance. Je vous conferverai ces fentimens, je vous diftinguerai en cela de tout autre, comme vous le méritez. Je veux vous élever à tous les honneurs; mais je veux auffi que votre fortune dépende de ma bienveillance; que vous foyez par moi tout ce que vous ferez; & que vous ne defiriez rien au-delà de ce que le bien de mon royaume, ma gloire & ma sûreté me permettront de faire. Ne vous attendez donc pas que je vous confie des fortes places, où vous pourriez être quelque chofe fans moi, & vous rendre redoutable en vous joignant aux huguenots ou à quelque autre faction. Vous n'êtes pas capable, je le fais, de former

aucun desir qui puisse me faire prendre la moindre inquiétude. Mais un roi par son inconsidération, fait naître quelquefois une ambition déréglée dans l'ame des meilleurs sujets ; & il est lui-même la première cause des crimes dont il les punit. Vous le savez, j'ai toujours été entouré d'ennemis, d'ingrats, d'amis infidèles ; je le suis encore : cependant je deviens vieux, & ma défiance croît avec l'âge. Voilà mon ame : je vous la découvre avec franchise, afin de concerter ensemble une conduite, qui écarte de nous tout ombrage & toute inquiétude. Dites-moi donc librement, si vous approuvez ma façon de penser.

Rofny ne put qu'applaudir, & applaudit fincèrement à la fageffe, à la prudence & à la franchife de Henri. Il témoigna combien il étoit fenfible à fa confiance & à fes bienfaits. Il le fupplia feulement de n'ajouter jamais foi aux calomnies & aux faux rapports. Ce n'eft pas, ajouta-t-il, que je redoute les accufations, ni que je defire que votre majefté les rejete : car un prince fage ne doit pas mettre toute fa confiance dans un feul homme, & fermer abfolument fes oreilles à tous les autres. Ce que je fouhaite, c'eft que vous me communiquiez les inquiétudes qu'on vous donnera contre moi, & que vous me jugiez toujours d'après ma conduite.

En 1603, Henri rétablit les Jésuites, qui avoient été bannis à l'occasion de Jean Chatel, fanatique qui avoit attenté à la vie du roi en 1594. On accusoit leur doctrine d'avoir armé ce misérable. Si c'est avec fondement, ce qui est aujourd'hui une question fort indifférente, on peut dire pour leur excuse, que leur doctrine étoit celle de beaucoup d'autres; & qu'en ce cas, ils n'étoient pas les seuls qu'il auroit fallu bannir. Henri leur pardonna, comme on pardonne à des ennemis qu'on redoute, & qu'on se flatte de gagner : mais ces corps ont un esprit qu'on ne gagne pas, ou qu'on ne gagne que pour le tems où l'on ne contrarie pas leurs intérêts.

En 1593 Pierre Barrière avoit été exécuté pour le même crime. Il eſt vraiſemblable que ces deux hommes étoient ſans le ſavoir, l'inſtrument des conſpirations qui ſe tramoient. Philippe II, qui avoit voulu faire empoiſonner Eliſabeth, fut vivement ſoupçonné de les avoir fait agir. Laiſſons ces horreurs.

La même année du rétabliſſement des Jéſuites, le roi fit une grande perte par la mort d'Eliſabeth. Il la regretta ſincèrement, & parce qu'il lui avoit des obligations, & parce qu'il comptoit ſur elle pour ſes grands deſſeins. Jacques, fils de Marie Stuart, venoit de monter ſur le trône ſans obſtacles. Le prétexe de le complimenter ſur ſon avé-

nement fournissoit une occasion de sonder son caractère, son esprit & ses vues, & de négocier en même tems avec les autres puissances, dont les ambassadeurs se trouveroient à Londres. Rosny, plus capable qu'aucun autre de remplir cet objet, & seul confident des desseins du roi, fut choisi : il partit malgré les affaires dont il étoit chargé, & qui paroissoient devoir souffrir de son absence. Il faut voir dans ses mémoires les instructions qui lui furent données, la conduite qu'il tint, & ses dépêches. Cela seul suffiroit pour donner une grande idée du roi & du ministre. Le fruit de cette négociation fut un traité d'alliance entre la France & l'An-

gleterre, tendant fur-tout à protéger les Etats-Généraux, & des ouvertures faites avec plufieurs puiffances pour l'abaiffement de la maifon d'Autriche.

La France devenoit tous les jours plus calme & plus floriffante. Le roi, adoré de fes peuples, étoit refpecté, & recherché par les puiffances étrangères. Tout paroiffoit répondre à fes defirs, & confpirer pour l'exécution de fes grands deffeins. Mais pendant que fes vertus répandoient le bonheur autour de lui, & devenoient le plus folide appui de la tranquillité de l'Europe, il étoit malheureux lui-même dans fon domeftique.

La marquife de Verneuil l'amu-

foit quelquefois par fon efprit : d'ailleurs elle étoit d'un caractère à lui donner bien des chagrins. Fière, haute, infolente, elle parloit de Marie de Médicis avec les termes les plus injurieux. Sous prétexte de la promeffe de mariage dont nous avons parlé, elle fe croyoit reine elle-même avec bien plus de droit, & regardoit fes enfans comme feuls légitimes.

Marie ne ceffoit de fe plaindre. Elle pouvoit fe venger de fa rivale, en lui enlevant le cœur du roi. Henri eût renoncé à toutes fes amours, s'il eût trouvé quelques douceurs auprès de fa femme. Mais lorfqu'il vouloit s'en rapprocher, il en étoit toujours repouffé par

l'humeur qu'elle lui montroit, & par une froideur plus offenſante.

S'il retournoit à la marquiſe, il éprouvoit d'autres peines. Le mépris qu'elle affectoit pour la reine, n'étoit pas la ſeule choſe qui l'offenſoit. Cette femme n'avoit pas même la complaiſance d'écarter de chez elle des perſonnes ſuſpectes, que le roi n'aimoit pas, & dont il ſavoit n'être pas aimé. Elle paroiſſoit dédaigner un cœur dont elle étoit aſſurée. Elle le dédaignoit: elle étoit infidelle, & elle entretenoit par d'Entragues & par le comte d'Auvergne des intelligences avec l'Eſpagne. Tout cela étoit vrai, & Henri n'en avoit que trop de violens ſoupçons.

Marie avoit amené avec elle une Léonora Galigaï, fille de sa nourrice, & un Baptiste Concini, petit-fils d'un secrétaire du duc de Toscane: deux espèces également nées pour l'intrigue. Comme Leonora gouvernoit entièrement l'esprit de sa maîtresse, Concini l'épousa; & ils songèrent à s'élever à la plus grande fortune, sans être difficiles sur les moyens. N'ignorant pas qu'ils étoient désagréables au roi, ils s'appliquèrent uniquement à gagner toute la confiance de la reine. Ils flattèrent sa jalousie, ils entretinrent son aigreur, ils lui inspirèrent tous les jours un nouvel éloignement pour son époux. Soutenus par la faveur de Marie, il

femble que leur ambition devoit être fatisfaite : cependant ils cherchèrent à fe faire encore de nouveaux appuis, par des intelligences avec l'Efpagne. Le roi, qui n'ignoroit pas toutes ces intrigues, fouffroit ces deux créatures par égard pour fa femme, defirant, mais inutilement, qu'elle les renvoyât elle-même.

Ce prince dont la fageffe & le courage avoient diffipé toutes les factions, les voit donc renaître dans fon domeftique. Qu'il aille chez fa femme ou chez fa maîtreffe, il eft entouré d'efpions, qui ont intelligence avec fes ennemis ; & il ne peut trouver le repos, qu'il fait goûter à fes fujets. C'étoit fa

faute; s'il eût su vaincre ses passions, il eût été plus heureux, mais tous les partis que ses amours font naître & fomentent, troublent ses jours, & les abrégeront peut-être.

Cependant d'Entragues & le comte d'Auvergne remuoient sourdement, & la marquise de Verneuil méditoit de se retirer en Espagne avec ses enfans. Les Espagnols continuoient sur le plan de Philippe II ; c'est-à-dire, qu'ils saisissoient toutes les occasions de troubler, sans avoir de but fixe, sans prévoir s'ils en tireroient quelques avantages, & sans avoir même des moyens pour assurer leurs entreprises. Avec une conduite aussi inconsidérée, ils entroient au hasard dans tous les

projets, quelque absurdes qu'ils fussent. Or, ils s'imaginoient qu'ayant les enfans de la marquise, ils pourroient se prévaloir de la promesse de mariage, pour élever des prétendans contre les fils légitimes du roi.

Leurs mesures, mal prises, furent bientôt déconcertées. D'Entragues, le comte d'Auvergne, & la marquise ayant été arrêtés; Henri les remit au parlement, avec un anglois, nommé Morgan, qui avoit été l'agent de la négociation. Comme les preuves ne parurent pas suffisantes contre la marquise, elle fut reléguée dans un couvent, avec un plus amplement informé; & le parlement condamna les autres

à

à perdre la tête. Le roi, trop foible ou trop indulgent commua la peine de mort du comte d'Auvergne & du pere de la marquife en une prifon perpétuelle, & celle de Morgan, en un banniffement perpétuel. Peu de tems après il permit à d'Entragues de fe retirer dans une de fes terres. Enfin il rappela la marquife, & la fit déclarer innocente.

Toutes les confpirations n'étoient pas encore éteintes. Le duc de Bouillon, qui profeffoit toujours la religion prétendue réformée, n'avoit jamais renoncé au projet de fe rendre chef des huguenots. Il avoit trempé dans la confpiration du maréchal de Biron, & dans celle du comte d'Auvergne; il entrete-

noit des correſpondances avec l'Eſpagne ; & il répandoit dans les provinces des hommes à lui, afin de porter les eſprits à la révolte. Mais la circonſpection avec laquelle il ſe conduiſoit, n'avoit pas permis de ſe ſaiſir d'aucun écrit de ſa main, & il étoit difficile de le convaincre.

Cependant les huguenots prenoient l'allarme dans la Guienne, le Querci, le Limouſin, la Saintonge, l'Anjou, le Poitou & les autres provinces méridionales. Perſuadés par les émiſſaires du duc de Bouillon, que le roi vouloit les exterminer inſenſiblement, ils s'aſſembloient, ils cabaloient, ils faiſoient des brigues, on n'enten-

doit que des murmures & des plaintes; les plus modérés faisoient tous les jours de nouvelles demandes pour leur sûreté, & présentoient continuellement des requêtes au roi.

Pour les rassurer, Henri avoit donné le gouvernement du Poitou à Rosny. En effet, il ne pouvoit pas trouver un meilleur garant de la bonne volonté qu'il conservoit pour eux. Ce ministre, huguenot lui-même, devenant le dispensateur des graces que le roi auroit occasion de leur accorder, devoit gagner de plus en plus leur confiance. Henri n'étoit pas capable d'oublier les obligations qu'il avoit aux huguenots; & quand il les auroit

oubliées, il étoit trop ſage, pour vouloir renouveller les déſordres qu'il avoit diſſipés. Roſny pouvoit donc facilement faire évanouir leurs craintes, & leur perſuader qu'ils n'avoient d'autre intérêt, que de reſter inviolablement attachés à leur roi, de ne chercher d'autre protection que la ſienne, & de mettre toute leur sûreté dans ſa bienveillance & dans ſa parole.

Les huguenots avoient des députés à la cour pour y veiller à leurs intérêts. Voulant les changer, ils demandèrent la permiſſion de s'aſſembler. Le roi la leur accorda, à condition que l'aſſemblée ſe tiendroit à Châtellerault; qu'un homme de qualité de leur religion y aſſiſ-

teroit en ſon nom ; que les provinces n'y députeroient chacune que deux perſonnes ; & qu'il ne s'y traiteroit que de la nomination des députés pour réſider à la cour.

Par l'édit de Nantes, les huguenots avoient obtenu des places de ſûreté. Ils paroiſſoient vouloir en obtenir de nouvelles : ils paroiſſoient même vouloir former une république. Ces bruits faiſoient craindre cette aſſemblée. Mais cette république étoit une chimère, & un plus grand nombre de places de ſûreté n'auroit fait que diviſer leurs forces & les affoiblir : car ils n'auroient eu ni aſſez de troupes ni aſſez d'armes pour les défendre. Cependant ces projets qui mon-

troient leur défiance & leur mécontentement, méritoient par cette seule raison l'attention du roi. D'ailleurs Henri n'en prenoit point d'inquiétude : il lui auroit été trop facile de les soumettre, s'il eût été forcé d'armer contr'eux.

Rosny fut choisi pour se trouver à l'assemblée de Châtellerault. Son adresse à manier les esprits regagna tous les cœurs. Les choses se passèrent comme on l'avoit desiré. Il ne resta plus de soupçons. Les huguenots rentrèrent entièrement dans le devoir & le roi qui leur laissa les places de sûreté pour quatre nouvelles années, parut leur accorder cette grace à la considération de Rosny. Par-là il augmenta leur

confiance pour son ministre, & s'assuroit lui-même de leur fidélité.

Pendant cette assemblée le duc de Bouillon continuoit toujours ses pratiques. Le roi sut que les factieux avoient traîté avec les Espagnols pour leur livrer Marseille, Toulon, Beziers, Narbonne & Leucate. Il marcha lui-même : tout fut déconcerté. Les plus coupables perdirent la tête, & les autres se soumirent.

Il ne restoit plus à réduire que le duc de Bouillon. Le roi arma, résolu de l'aller chercher à Sedan. Cependant il voulut auparavant conformément au dessein qu'il formoit depuis long-tems, faire Rosny duc & pair; & saisissant cette oc-

casion ; afin de faire voir aux huguenots, que s'il attaquoit le duc de Bouillon c'étoit uniquement pour punir un rebelle, il érigea la terre de Sulli en duché-pairie. C'eſt ainſi que par ſa ſageſſe, ſes bienfaits étoient tout-à-la-fois une récompenſe & un acte de politique. Quoiqu'il ait comblé le duc de Sulli de confiance, d'honneurs & de richeſſes, rien n'eſt plus admirable que la prudence avec laquelle il a ſu lui donner à propos.

Bouillon, voyant avancer le roi, ſe hâta de négocier. Il s'humilia devant lui : il le reçut dans Sedan, & il lui remit le château, pour le tenir avec une garniſon pendant quatre ans. Tels furent les articles

qu'on rendit publics : mais on étoit convenu que le roi rendroit le tout en peu de jours. Le duc ſoumis & rentré en grace, vint à la cour quelque tems après, & fut reçu avec diſtinction ; l'ame de Henri ayant toujours pour maxime de gagner ſes ennemis à force de bontés.

Un roi qui veut gouverner lui-même, ſe tromperoit bien, s'il comptoit, comme Pyrrhus, ſur un tems où il pourra dans le repos ne s'occuper que de ſes plaiſirs. Il faut n'être rien dans ce monde, & ne ſe mêler de rien, pour jouir de ce bonheur ſtupide : encore en ſommes-nous retirés malgré nous-mêmes, par le choc & le frottement de tout ce qui ſe meut autour

de nous ; & ce ſont les momens les moins malheureux. Faits pour tenir plus ou moins à ce qui nous environne, nous ne trouverions que de l'ennui ſi nous ne cherchions les plaiſirs que dans un repos qui nous ſépareroit de tout.

Henri étoit trop convaincu de cette vérité, pour s'abandonner aux illuſions de Pyrrhus. Jeté dès ſa jeuneſſe dans un chaos de tourbillons, heurté, pouſſé dans tous les ſens, ce n'eſt qu'à force d'activité & de prudence, qu'il avoit peu-à-peu rétabli l'ordre & le calme. Tout étoit donc dans le repos : mais Henri ne ſe repoſoit pas lui-même. Il ſavoit que les affaires ſurviennent continuelle-

ment les unes après les autres ; & toute son attention étoit seulement qu'elles ne s'accumulassent pas. Ainsi bien loin d'envisager un tems où il seroit sans occupations, il s'en formoit toujours d'avance de nouvelles & de plus grandes ; cependant avec la précaution sage d'aller par degrés, & de ne jamais trop entreprendre à la fois. Voilà le repos des grands hommes : de nouveaux projets sont le délassement de ceux qu'ils ont exécutés : l'action leur est nécessaire.

Ayant enfin réduit tous les factieux par sa prudence, par son activité & par ses bienfaits, il ne voyoit plus qu'un reste d'humeur, qu'il pouvoit se flatter de détruire.

Il comparoit les mauvais ſujets à ces poiſons, que la médecine peut employer avec ſuccès, & toute ſon application étoit de les rendre utiles. Il penſoit, ſur-tout, que le plus sûr moyen de rendre les peuples meilleurs, c'eſt de leur faire aimer le gouvernement, en les rendant heureux. C'eſt pourquoi dans les tems de tranquillité, il s'appliquoit plus que jamais à la police de ſon royaume.

Il faiſoit fleurir l'agriculture : il favoriſoit les arts & les lettres : il établiſſoit des manufactures. Sa marine qu'il avoit rétablie, protégeoit les vaiſſeaux marchands ; & le commerce intérieur devenoit tous les jours plus facile, parce que Henri

Henri rendoit les rivières navigables, qu'il bâtiſſoit des ponts, & qu'il réparoit les chemins. Il commença le canal de Briare, pour communiquer de la Seine dans la Loire ; & il en vouloit faire un autre de l'Aude à la Garonne, pour joindre en quelque ſorte les deux mers. Rien ne paroît plus ſage que les réglemens qu'il projetoit, pour corriger les longueurs, les formalités, les frais & tous les abus dans l'adminiſtration de la juſtice. On les trouve dans les mémoires de Sulli.

On eût dit que l'ame de Henri ſe multiplioit dans ſes ſujets. L'activité ſe répandoit par-tout : les peuples devenoient inſenſiblement

appliqués, laborieux, induſtrieux. Les françois étoient enfin des citoyens, eux qui, quelques années auparavant, ſans mœurs, ſans patrie, vivoient de brigandages : tout le royaume béniſſoit la main qui le gouvernoit.

Cependant les courtiſans & tous les intriguans de cour ne ceſſoient de calomnier le miniſtre, qui l'aidoit preſque ſeul dans ſes projets & dans ſes établiſſemens. Le roi, que les calomnies ne ménageoient pas, conſoloit Sulli, en lui rapportant les propos auxquels il étoit expoſé lui-même, & le raſſuroit par la confiance qu'il lui avoit donnée, & qu'il lui conſervoit. Il naiſſoit pourtant quelquefois en-

tr'eux de petites altercations : mais elles se dissipoient facilement, parce qu'elles n'avoient pour causes que les oppositions que Henri trouvoit dans son ministre. Sulli lui faisoit des remontrances assez vives, lorsqu'il n'approuvoit pas ses goûts. Le roi l'ayant un jour quitté avec humeur, parce qu'il avoit été contredit, vint le lendemain, pour lui proposer des choses sur lesquelles il s'attendoit encore à de nouvelles contradictions. Sire, lui dit Sulli, apparemment que votre majesté a bien pensé à ce qu'elle veut, & je n'ai qu'à obéir. Je vois bien, reprit le roi, que vous êtes encore fâché d'hier : mais je ne le suis pas moi. Embrassons-nous. Je veux me

fâcher, je veux que vous souffriez; & je veux que vous me contrariez, pour me fâcher encore. Car si vous aviez plus de complaisance, vous me seriez peu attaché, & vous ne m'aimeriez guère. Nos dépits, lui disoit-il quelquefois, ne doivent jamais passer les vingt-quatre heures.

Les Jésuites voyoient avec chagrin à la tête des affaires un huguenot zélé pour le service du roi: ils auroient mieux aimé un catholique intriguant. Il y avoit plusieurs provinces qui refusoient de les recevoir, & la ville de Poitiers avoit sur-tout fait de grandes difficultés. Le père Cotton, que le roi avoit pris pour confesseur, voulut lui faire entendre, que toutes ces op-

positions étoient l'ouvrage de Sulli, gouverneur de Poitou. Henri, ayant rejeté cette calomnie, qu'il reprochoit à ce jésuite de croire trop facilement : Dieu me garde, dit Cotton, de parler mal de ceux à qui votre majesté donne sa confiance. Mais enfin je suis en état de justifier ce que j'avance. Je le prouverai par des lettres de M. de Sulli. Je les ai vues, & je les ferai voir à votre majesté. Il fut pris au mot : il promit de les apporter : il vouloit cependant être cru sur sa parole : mais le roi demandoit les lettres, & Cotton vint le lendemain lui dire qu'elles avoient été brûlées par mégarde.

C'est ainsi qu'on hasardoit sou-

vent des calomnies contre ce ſage miniſtre, & quelques-unes laiſſoient quelquefois des nuages, qui duroient vingt-quatre heures. On imagina de nouveaux artifices.

Les princes, les jéſuites, les miniſtres, les financiers, les brouillons, tous les courtiſans en un mot, qui s'étoient toujours appliqués à le noircir, commencèrent à ne parler de lui qu'avec de grands éloges. Juſqu'alors il avoit paru ſévère, dur, brutal même : tout-à-coup il étoit devenu doux, honnête, prévenant. On ne parloit plus que du grand nombre d'amis qu'il acquéroit tous les jours ; de ſa conſidération chez l'étranger, de ſon crédit parmi les huguenots, de ſon

courage, de ſon eſprit, de ſes talens, de ſes reſſources, &c. Le roi, qui n'étoit pas en garde contre cet artifice, fut étonné de ce concert de louanges. Il ne comprenoit pas comment Sulli pouvoit avoir acquis tant de perſonnes de différens caractères, auparavant ſes ennemis déclarés ; il appréhenda d'avoir fait naître par trop de faveurs, l'ambition dans l'ame de ſon miniſtre & il montra quelque inquiétude. Auſſi-tôt on lui communiqua des libelles contre Sulli : c'étoient des calomnies hors de toute vraiſemblance, & qui n'auroient fait aucune impreſſion, ſi l'eſprit du roi n'eût été préoccupé.

Sulli, deſirant d'éclaircir cette

intrigue, écrivit au roi, & en reçut une réponse qui désavouoit toute inquiétude, & qui cependant en laissoit soupçonner. Mais comme on lui promettoit un éclaircissement à la première entrevue, il résolut d'attendre, & il attendit inutilement : car on ne lui parla de rien. Cependant Henri se trouvoit le plus embarrassé : il auroit voulu que Sulli eût parlé le premier, & Sulli s'obstinoit à se taire. Enfin le roi rompit le silence. Un jour que le surintendant le quittoit : Vous n'avez rien de plus à me dire, lui dit-il ; mais moi, il faut que je vous parle. Je ne puis souffrir le froid avec lequel nous vivons depuis un mois. Je vois que je me

ſuis laiſſé prendre aux artifices de vos ennemis, qui ſont les miens. Je vais donc vous ouvrir mon cœur, ouvrez-moi le vôtre. Honteux d'avoir été trop crédule, il lui rendit toute ſa confiance, & il ne fut plus poſſible aux courtiſans de l'altérer. Il eſt difficile de choiſir ſes miniſtres ; & quand on a bien choiſi, il l'eſt encore plus de s'en tenir à ſon choix.

Plus tout floriſſoit au-dedans du royaume, plus le roi portoit ſon attention au-dehors. Il ménageoit ſes anciens alliés, il en acquéroit de nouveaux; il maintenoit la paix entr'eux : devenu arbitre de leurs différens, il les uniſſoit de plus en plus; & préparant de loin les con-

jonctures favorables à ses desseins, il avançoit insensiblement les tems qu'il desiroit. Une lettre que Sulli, étant à l'assemblée de Châtellerault, écrivoit au roi au mois d'août 1605; nous apprend où en étoient alors toutes ces négociations, dont le but étoit toujours le desir de former la république chrétienne. Il rappelle au roi les conversations qu'il avoit eues à ce sujet avec Elisabeth, lorsqu'il passa à Douvres. Il lui rappelle encore qu'ayant été envoyé ambassadeur en Angleterre, il communiqua les intentions de sa majesté au roi Jacques, ainsi qu'aux députés du roi de Danemarck, de celui de Suède, des vénitiens, du comte Maurice & des

Etats-Généraux ; que long-tems après ſon retour, il en fit part au landgrave de Heſſe & au prince d'Anhalt, envoyés des princes proteſtans d'Allemagne auprès du roi; que dans la ſuite, il s'en ouvrit encore avec le député du duc de Savoie, & qu'il en dit même quelque choſe au nonce. Or, toutes ces puiſſances approuvoient les vues de Henri, & offroient de les favoriſer.

Pendant les années 1605 & les ſuivantes, les négociations continuèrent, toujours par l'entremiſe de Sulli : car les autres miniſtres n'étoient pas dans l'entière confidence du roi. Elles ſe faiſoient avec beaucoup de précautions.

Henri, qui ne s'ouvroit pas de tous ſes deſſeins avec Villeroi & Silleri, n'avoit garde de les communiquer indifféremment à toutes les puiſſances, avec leſquelles il traitoit. Son plan de conduite étoit de ne les leur déclarer que les uns après les autres, & qu'autant que les circonſtances ſeroient favorables à l'exécution. Il vouloit que le ſuccès du premier deſſein préparât le ſuccès du ſecond, & ainſi de ſuite; en ſorte qu'il fût toujours le maître de temporiſer, ou même de s'arrêter, ſi des obſtacles imprévus ne lui permettoient pas de continuer ſans expoſer ſon royaume. Car il avoit pour maxime, que les plus grands projets désho-

norent un prince, s'ils deviennent ruineux pour ſon peuple.

Ainſi quoique la république chrétienne fût le premier deſir du roi, elle étoit cependant le dernier deſſein qu'il devoit former. Il falloit bien des meſures & bien des préparatifs avant d'oſer l'entreprendre : il falloit ſur-tout que les puiſſances qui ſe ſeroient unies, ſans porter leur vue ſi loin, ſe trouvaſſent trop engagées pour reculer. Mais quel que fût l'événement, il eſt au moins certain que Henri ne riſquoit rien ; que la circonſpection avec laquelle il ſe conduiſoit, devoit produire quelque choſe d'utile & de grand. Il faut bien ſe ſouvenir qu'en ſe préparant à tout, on ne

devoit tenter un deſſein, qu'autant que celui qui le devoit précéder ſe trouveroit exécuté, ou ſeroit ſur le point de l'être.

On voit dans les mémoires de Sulli les inſtructions données aux ambaſſadeurs qui furent envoyés aux Etats-Généraux & aux princes d'Allemagne. Ce ſont des modèles. Ces miniſtres, avant de partir, conférèrent enſemble pour en bien ſaiſir l'eſprit, & reçurent du roi & de Sulli tous les éclairciſſemens, dont ils pouvoient avoir beſoin. Rendus dans les cours où ils devoient négocier, ils ſe communiquoient réciproquement leurs obſervations, & chacun d'eux rendoit compte au roi de ce qu'il avoit

fait. Par ce concert un même esprit dirigeoit toutes les opérations.

Paroissant n'avoir d'autre objet que de renouveller les anciennes amitiés, alliances & confédérations, & s'en tenant d'abord à des propositions générales, sans montrer aucun dessein particulier, ils devoient ensuite, comme d'eux-mêmes, jetter dans la conversation quelque propos, pour sonder l'esprit & les intentions des différens princes, s'ouvrant plus ou moins favorables, & ne hasardant rien sans de nouveaux ordres, lorsqu'ils les soupçonneroient tout-à-fait contraires aux vues du roi.

L'Angleterre, les Pays-Bas, & l'Allemagne avoient en général trop

d'intérêt à l'abaissement de la maison d'Autriche, pour se refuser aux desseins de Henri. Les Vénitiens & le duc de Savoie s'étoient déclarés. Les propositions qu'on vouloit faire aux Suisses, étoient si avantageuses, qu'on ne pouvoit présumer aucune résistance de leur part. Le pape, qui ne se déclaroit pas encore ouvertement, laissoit voir qu'il se joindroit à la ligue, aussi-tôt qu il en verroit les premiers succès. Les rois de Danemarck & de Suède y étoient entrés. Enfin les peuples de Hongrie, de Bohême, de Moravie & autres, las du joug de la maison d'Autriche, attendoient avec impatience les effets de cette association.

Quelque bon ordre que le roi eût mis dans ſes états, il eût été trop foible pour une ſi grande entrepriſe, s'il eût été privé de tout ſecours étranger : mais auſſi, avec un grand nombre d'alliés, il eût été foible encore, ſi ſon royaume n'eût pas été tranquille & puiſſant. Ce qui paroiſſoit lui répondre du ſuccès, c'eſt que par les meſures qu'il avoit priſes, tout, au-dehors & au-dedans, concouroit à ſes deſſeins : il avoit d'ailleurs de grands fonds amaſſés dans le cours de pluſieurs années, une grande proviſion d'armes & de munitions, d'excellens ſoldats, ſon nom, ſon courage & ſes talens.

Toutes ces négociations, qui

auroient réussi par la seule sagesse avec laquelle elles étoient conduites devinrent encore plus faciles par des circonstances, qui furent pour le roi l'occasion d'une nouvelle gloire.

Le sénat de Venise avoit porté des décrets pour empêcher que les ecclésiastiques n'acquissent peu-à-peu tous les biens de la république, & ne remplissent les villes & la campagne d'églises & de monastères. Dans le même tems on avoit arrêté deux scélérats, l'un chanoine, l'autre abbé; & on les avoit remis au juge laïque, pour leur faire leur procès. Paul V, qui raisonnoit sur les principes de ses prédécesseurs, fulmina une excom-

munication contre le sénat qui refusoit de révoquer ses décrets & de remettre les deux prisonniers entre les mains du nonce. On arma de part & d'autre, & toute l'Italie attendoit avec inquiétude la résolution que prendroient la France & l'Espagne. Philippe III eût voulu entretenir ou même accroître ces troubles : mais Henri s'étant porté pour médiateur, fit sentir au pape qu'il avoit été trop vîte & trop loin, & termina tout différent. Le sénat applaudit à la sagesse du roi, toute l'Italie crut lui devoir son repos ; & le pape fut bien aise de pouvoir en sauvant l'honneur du saint siège, lever une excommunication, dont il étoit plus embarrassé que les vénitiens.

Cette affaire étoit à peine finie, que les Etats-Généraux & le roi d'Espagne eurent aussi besoin de la médiation de Henri.

L'archiduc Albert d'Autriche successeur d'Alexandre Farnèse au gouvernement des Pays-Bas, avoit épousé Isabelle, fille de Philippe II, & en avoit eu pour dot la Bourgogne & les Pays-Bas, à condition que ces provinces retourneroient à l'Espagne s'il n'avoit point d'enfant de sa femme. Comme les hollandois ne craignoient rien tant que la domination espagnole, ce mariage fut pour eux une nouvelle raison de défendre courageusement leur liberté contre l'archiduc. Cette guerre, qui duroit encore, est sur-

tout célèbre par la résistance d'Ostende, dont Albert ne se rendit maître qu'après trois ans de siège. Mais cette perte coûta moins aux hollandois qu'aux espagnols, qui en firent d'ailleurs beaucoup d'autres. On prévoyoit dès-lors qu'ils seroient bientôt contraints les uns & les autres, de mettre bas les armes par épuisement, & que le roi de France deviendroit leur arbitre.

Henri, qui ne perdoit pas de vue ses desseins, & qui vouloit rendre les espagnols moins difficiles, commença par faire une ligue offensive & défensive avec les Etats-Généraux, pour assurer le traité de paix qu'on méditoit. La négo-

ciation traîna. Le prince Maurice s'oppofoit à la paix, parce qu'il prévoyoit qu'il perdroit de fa confidération & de fon autorité. Le roi d'Efpagne vouloit traiter avec les hollandois comme avec des fujets, & les hollandois vouloient être reconnus pour libres & indépendans. Ces difficultés furent vaincues. On fit une trève de douze ans, & l'Efpagne reconnut les Provinces-Unies pour libres & indépendantes.

Jean-Guillaume, duc de Cleves, de Juliers & de Berg, étant mort peu de tems avant la conclufion de ce traité, plufieurs princes prétendirent à fa fucceffion : l'empereur Rodolphe II, qui évoqua la caufe

à ſon tribunal, fit mettre ces trois duchés en ſéqueſtre, en attendant un jugement définitif. Comme on avoit lieu de craindre qu'il ne voulût s'en ſaiſir pour quelqu'un de ſa maiſon, l'électeur de Brandebourg & le comte Palatin de Neubourg, dont les droits paroiſſoient les mieux fondés, implorèrent la protection du roi.

Henri n'attendoit alors qu'une occaſion, pour entamer ſes grands deſſeins. Aſſuré de beaucoup d'alliés, il avoit des fonds pour ſoutenir la guerre pendant trois ou quatre ans, ſans mettre d'impôts; & ſi elle duroit davantage, ce qui n'étoit pas à préſumer, Sulli répondoit de trouver des fonds extraor-

dinaires, qui ne chargeroient point le peuple. Il employa donc tout l'hiver à ses préparatifs, & il pourvut au gouvernement du royaume, pour le tems qu'il seroit absent. Son dessein étoit de donner le titre de régente à la reine, & de former un conseil, auquel il laisseroit ses instructions, & qui attendroit ses ordres dans les cas extraordinaires.

Il alloit ouvrir la campagne au printems, pendant que Lesdiguières, avec douze mille hommes de pied & deux mille chevaux, se feroit joint aux troupes du pape, des vénitiens & du duc de Savoie; il devoit lui-même avec trente-six mille hommes de pied, & huit mille chevaux marcher au secours des

des héritiers légitimes du duc de Clèves, qui avoient quarante mille hommes de pied & douze mille chevaux, & à qui le comte Maurice amenoit quinze mille hommes de pied & deux mille chevaux.

Les trois duchés ayant été remis à l'électeur de Brandebourg & au comte de Neubourg, les princes d'Allemagne, comme on en étoit convenu, devoient ſupplier le roi d'appuyer la requête qu'ils vouloient préſenter à l'empereur, & par laquelle ils demandoient que l'élection du roi des Romains fût libre, & que les états & villes de l'Empire rentraſſent dans toutes leurs immunités. L'électeur de Bavière auroit été élu roi des Romains,

& on auroit arrêté qu'à l'avenir la couronne impériale n'auroit jamais paſſé ſucceſſivement ſur deux têtes d'une même maiſon.

Lorſque toutes ces choſes auroient été terminées, les états de Bohême & de Hongrie devoient auſſi ſe mettre ſous la protection du roi, & préſenter une requête à l'empereur, afin de recouvrer la liberté d'élire eux-mêmes leurs ſouverains, & d'obtenir qu'il réunît à ces deux royaumes, les provinces qui en avoient autrefois fait partie.

Le roi ayant appuyé toutes ces demandes, par ſa préſence & par ſes armées, ſeroit revenu du côté de Bâle & de Strasbourg, où les Suiſſes devoient le ſupplier de join-

dre à leur aſſociation toutes les provinces qui le déſireroient, & particulièrement le Tirol, l'Alſace, & la Franche-Comté.

Henri ſe rendoit enſuite dans le Piémont, où après avoir aſſuré la Lombardie au duc de Savoie, il cédoit au pape & aux vénitiens ſes droits ſur les royaumes de Naples & de Sicile. Enfin il formoit de la même manière la république provinciale, composée de dix-ſept provinces & de quelques autres états.

Toutes ces meſures avoient été concertées d'avance avec les puiſſances intéreſſées. Cependant la maiſon d'Autriche étoit hors d'état de réſiſter à cette ligue. Sans ar-

mées, elle n'avoit point de ressource en elle-même. Philippe III, inappliqué, se livroit à tous ceux qui le gouvernoient, & leur abandonnoit un soin dont ils s'acquittoient mal, pour s'oublier lui-même dans des plaisirs & dans des frivolités. Rodolphe II se piquoit d'être astronome, chimiste, souffloit, & vouloit faire de l'or. L'archiduc Albert, son frère, avoit quelque avantage sur eux, parce qu'il étoit au moins un prince médiocre.

Il y a donc tout lieu de présumer que la maison d'Autriche auroit été réduite à l'Espagne comme on l'avoit projetté. Mais lorsque Henri alloit commencer cette grande entreprise, la république chrétienne

ne pouvoit être encore qu'un de ses desirs. Il est douteux qu'il en eût jamais pu former le dessein avec quelque apparence de succès. Il paroît que le conseil qu'il vouloit établir, auroit été peu propre à maintenir la paix dans la chrétienté: car des puissances armées peuvent soutenir leurs prétentions par les armes; &, par conséquent, elles seront peu capables de se soumettre au jugement d'un tribunal. Il faudroit que la plus grande partie des ligués fût toujours disposée à protéger les arrêts qui seroient rendus. Il faudroit donc qu'il n'y eût jamais entr'eux ni division, ni jalousie, ni ambition. Si Henri eût formé cette république, il est au

moins certain qu'elle n'auroit pas ſubſiſté après lui.

Il faut que les négociations euſſent été conduites avec bien du ſecret : car lorſque la campagne alloit s'ouvrir, le public ne formoit encore que des conjectures ſur les deſſeins de Henri. Les grands de la cour, quoique les plus curieux, n'en pénétroient pas davantage. Ils voyoient confuſément que la maiſon d'Autriche étoit menacée, mais ils ne pouvoient deviner ni le but que le roi ſe propoſoit, ni les moyens qu'il s'étoit préparés ; & dans cette incertitude, ils paroiſſoient plutôt craindre que deſirer des ſuccès.

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir ac-

quis des alliés puiſſans, & d'avoir arraché toute ſemence de guerres civiles : le roi pour être heureux, comme le lui diſoit Sulli, & pour n'être point traverſé dans ſes entrepriſes, avoit encore beſoin de n'être pas troublé par des diſſentions domeſtiques. Car les petites tracaſſeries, d'abord concentrées dans le palais, ſont le germe des factions, qui tôt ou tard déchirent un royaume. Cependant la reine & la marquiſe de Verneuil, toujours animées l'une contre l'autre, continuoient de diviſer la cour ; & Henri ne ſavoit comment ſe démêler des querelles de ces deux femmes. S'il en eût été aimé, il eût eu de l'empire ſur elles : mais

l'ambition étoit le ſeul principe de leur jalouſie & de leurs intrigues.

Non-ſeulement la marquiſe de Verneuil n'aimoit pas le roi ; elle en parloit même ſouvent avec peu d'égards. Ménageant encore moins la reine, elle en mépriſoit les enfans, & elle mettoit les ſiens bien au-deſſus. Enfin elle cherchoit un appui dans la maiſon de Lorraine, dans les Guiſes, & dans d'autres qui avoient été long-tems les ennemis déclarés de l'état.

La reine, qui fatiguoit le roi de ſes plaintes, & qui ne cherchoit pas à lui plaire, ſe livroit tous les jours davantage à Concini & à Léonora. Ces deux domeſtiques, inſolens par l'empire qu'ils avoient

ſur leur maîtreſſe, oſoient menacer, ſi le roi uſoit de violence pour les chaſſer de la cour & du royaume.

Henri, qui s'entretenoit de ces choſes avec Sulli, confident de tous ſes ſecrets, eût voulu que cet homme ſage eût perſuadé à la marquiſe de Verneuil de prendre un autre ton & une autre conduite. Il eût deſiré ſur-tout que Sulli eût engagé la reine à montrer plus de douceur & de complaiſance, & à renvoyer ce couple, qui lui étoit déſagréable. J'ai un preſſentiment, diſoit-il, que cet homme & cette femme cauſeront un jour de grands maux : car ils montrent des deſſeins bien au-deſſus de leur condition. Cependant je ne veux pas uſer

moi-même d'autorité contr'eux, parce que je me verrois bientôt forcé à les traiter avec la dernière rigueur, ou condamné à vivre dans des appréhensions que je vous laisse à conjecturer.

Sulli se promettoit peu de succès dans cette négociation, dont le roi le chargeoit auprès de la reine & de la marquise de Verneuil. En effet, elle n'étoit pas de nature à réussir. Au contraire, les esprits s'aigrirent encore; & les brouilleries allèrent en croissant pendant les années 1608, 1609, & le commencement de 1610.

En 1609 l'ambassadeur de France à Madrid se plaignit du peu de confiance que le roi montroit à

ſon égard. Il avoit découvert qu'on traitoit d'une alliance entre les deux cours, par l'entremiſe de l'ambaſſadeur de Toſcane, qui étoit à ce ſujet en correſpondance avec Concini & Léonora. Il parloit auſſi d'autres perſonnes qui ſe mêloient de cette négociation, & qu'il n'en avoit pas encore aſſez de certitude. Cependant aux propoſitions qu'elles faiſoient & à leurs aſſurances, il ne pouvoit douter qu'elles ne fuſſent autoriſées par le roi.

En cherchant les perſonnes que l'ambaſſadeur ne nommoit pas, Henri ne put s'empêcher de ſoupçonner la reine & Villeroi, qu'il ſavoit deſirer l'alliance avec l'Eſpagne & déſapprouver toutes les

autres. Cependant il ne comprenoit pas comment on osoit traiter ainsi avec confiance, sans son aveu, & contre sa volonté connue. On compte apparemment, disoit-il, qu'il me reste peu de jours à vivre. En effet, le bruit court que je ne passerai pas ma cinquante-huitième année. C'est la prédiction, dit-on, d'une dévote, qui étoit en France il y a peu de tems, & qui par cette raison conseilloit à ma femme de se faire couronner. La reine veut faire revenir cette dévote : mais je ne le souffrirai point, non plus que ce couronnement, auquel je vois qu'elle s'opiniâtrera à la sollicitation des Concini.

Les troupes étoient au rendez-

vous

vous ſur la frontière de Champagne. Cependant Henri, cédant à l'obſtination de la reine, conſentit au couronnement, & retarda ſon départ. Ce fut à regret. Ce ſacre, diſoit-il à Sulli, ſera cauſe de ma mort. Ils me tueront; ils n'ont plus d'autre reſſource, & je ne ſortirai jamais de cette ville. En effet, il n'avoit que trop éprouvé de quoi étoient capables l'Eſpagne & ſa faction. Il voyoit des partis & des intrigues juſques dans ſon domeſtique. Il y avoit déjà eu plus de cinquante conſpirations contre ſa vie. Enfin on lui donnoit avis qu'il s'en tramoit une nouvelle. Ce n'eſt pas qu'on puiſſe accuſer nommément qui que ce ſoit. L'horreur

croîtroit encore, si on pensoit à ceux sur qui les soupçons tomberoient. Mais au moins tout prouve que les inquiétudes du roi n'étoient pas sans fondement.

Le jeudi 13 mai 1610, le couronnement de la reine s'étoit fait à S. Denis, & son entrée solemnelle devoit se faire le dimanche suivant. Le vendredi, Henri sortit pour aller à l'Arsenal voir Sulli, qui étoit indisposé, & pour jeter en passant un coup d'œil sur les apprêts qui se faisoient pour l'entrée. Il avoit à côté de lui le duc d'Epernon. Sur le devant du carosse étoient Liancourt & Mirebeau, & aux portières Lavardin, Roquelaure, Montbason, & la Force. Le

carosse ayant été arrêté dans la rue de la Ferronnerie par un embarras de charettes, les valets de pied prirent par le charnier des Innocens ; & François Ravaillac qui le suivoit, saisissant le moment où personne ne l'empêchoit d'approcher, monta sur les rayons de la roue, & frappa le roi de deux coups de poignard dont le second fut mortel. Il en porta encore un troisième que Montbason reçut dans sa manche. Ainsi périt le meilleur des rois, pour qui tous les bons François auroient voulu répandre leur sang.

Sulli ne doutoit pas que cet assassinat ne fût l'effet d'une conspiration. Péréfixe dit qu'elle se

tramoit depuis long-tems dans les pays étrangers; & ce qui en paroît une preuve, c'est le soin qu'on a eu de faire disparoître l'original des interrogatoires. Cependant quelques-uns croient que Ravaillac n'avoit point de complices, parce qu'ils prétendent qu'il l'a déclaré lui-même, sans varier. Quand cela seroit, ce ne seroit pas une preuve qu'il n'y a pas eu de conspiration. Il faudroit seulement conclure que les conspirateurs n'ont pas été assez maladroits pour lui conseiller d'assassiner; & que connoissant à quoi son fanatisme le pouvoit porter, ils se sont bornés à lui persuader que le roi armoit pour détruire la religion catholique. Or, c'est le

bruit qu'on faisoit courir. Au reste, quels ont été ces conspirateurs ? On l'ignore.

Combien de traverses, combien d'obstacles, combien de périls ! Mais aussi quel courage, quelle prudence, quelle sagesse ! Il falloit toutes les vertus de Henri. Les factions l'enveloppent dès son enfance. Tout est parti, & chez les huguenots & chez les catholiques. Il faut vaincre ses ennemis, & ce qui est plus difficile, il faut conserver des amis que l'ambition divise, & s'attacher des chefs qui craignent ses succès & son aggrandissement. Il est appelé au trône : mais ses sujets le méconnoissent. Son courage, sa générosité, sa franchise les sou-

mettent à sa grande ame ; mais le royaume est ruiné ; les factions durent encore, & les périls le suivent. Cependant tout fleurit bientôt, & Henri est au moment de donner la loi à l'Europe.

Forcé de bonne heure par les circonstances à ne jamais rien négliger, il s'étoit fait une habitude de tout voir & de tout observer, & d'être à tout. Le moment favorable ne pouvoit lui échapper, & son expérience lui avoit appris à se préparer de loin des succès. Sa vigilance rendoit ses ministres fidèles, exacts, actifs. Il leur donnoit ses ordres, & il les éclairoit. Il les suivoit dans les opérations, & il les dirigeoit. Les affaires qui

se succédoient avec rapidité, se terminoient de même. Rien ne languissoit ; & les entreprises, qui se préparoient successivement par l'ordre avec lequel il savoit les conduire, devenoient plus faciles, lors même que devenant plus grandes, elles paroissoient devoir trouver plus d'obstacles. Quelles qu'aient été ses foiblesses, il faut lui rendre justice : jamais l'amour ne lui a fait négliger les soins du gouvernement. Encore faut-il convenir qu'après avoir été vingt-huit ans sans avoir de femme, il en prit une qu'il n'a pu aimer. Si Marie de Médicis eût été d'un autre caractère, Henri eût renoncé à toutes ses amours. Il l'assuroit, & il le

penſoit au moins : car il étoit vrai. Ajoutons à ces éloges une obſervation de Péréfixe : c'eſt que la douceur avec laquelle il traita les huguenots, en convertit plus de ſoixante mille. Il mourut dans la cinquante-huitième année de ſon âge, & dans la vingt-unième de ſon règne.

Nous ne devons pas finir ſans avertir que les deſſeins de Henri paroiſſent ſi chimériques, que les meilleurs écrivains modernes les regardent comme des idées vaines, qui ne ſont jamais entrées dans la tête de ce prince. Il eſt à craindre qu'ils n'en jugent eux-mêmes ſur des notions trop vagues, & qu'ils ne ſe ſoient pas donné la peine

d'étudier le plan que Henri s'étoit fait. Il faut ou que Henri ait eu ces desseins, ou que Sulli les lui ait attribués faussement, ou que les compilateurs des mémoires les aient imaginés. Il n'y a que la lecture des mémoires, & une lecture faite de suite & avec attention, qui puisse lever ces doutes. Mais les meilleurs écrivains se contentent quelquefois de parcourir. Comme ils aiment mieux écrire que lire, ils jugent avant d'avoir lu, & leur jugement n'en est pas plus sûr. Il nous semble que les desseins de Henri n'ont rien de chimérique dans l'exposition que nous en avons faite. Cependant nous n'en avons rien dit que d'après Sulli, & nous

sommes bien assurés de n'avoir pas parlé d'après ses seuls compilateurs (*a*).

(*a*) On pourroit soupçonner que c'est après la bataille d'Ivri, en 1590, que Henri communiqua pour la première fois des projets au duc de Sulli. Il falloit bien qu'il parlât des choses qui parussent chimériques, puisque, pour se justifier, il distingua entre ses desirs & ses desseins : mais les compilateurs des mémoires ne disent point quel étoit alors le sujet de la conversation. Ils disent au contraire, qu'autant qu'ils peuvent le savoir, le roi ne s'ouvrit sur ses grands desseins qu'à son retour de la guerre de Savoie. En effet, c'est depuis ce tems qu'il paroît s'en être occupé plus sérieusement ; & tous les mémoires où Sulli les expose, sont postérieurs à l'année 1600. Lorsque Henri avoit eu sur ce sujet une conversation avec

LIVRE TREIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

De la France jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu.

Nous allons continuer l'histoire de France, parce qu'elle nous fournira assez d'occasions de jeter un

Sulli, il le chargeoit de faire un mémoire où le plan de ses projets fût exposé dans tous ses détails. Nous en avons au moins huit, en forme de lettres adressées au roi par Sulli. On y trouve beaucoup de répétitions; mais on y voit aussi le développement & le progrès des idées & des négociations dans tous. La république chrétienne est le premier desir en intention & le der-

coup d'œil sur les principales puissances de l'Europe.

Le même jour de la mort de Henri IV, le duc d'Epernon, ayant fait prendre les armes aux gardes

---

nier dessein en exécution. C'est le but auquel on rapportoit tout : mais Sulli remarque souvent que par les mesures que le roi prenoit, il seroit toujours le maître de s'arrêter où il voudroit, & de n'aller d'entreprises en entreprises qu'autant que les circonstances lui seroient favorables. Quand on doit se conduire avec autant de sagesse, il est permis de former des desseins même chimériques, à plus forte raison, est-il permis d'avoir pour but de tous ses desirs, un bien qu'on ne pourra peut être jamais faire.

Henri rejetta lui-même l'idée de sa république chrétienne, la première fois qu'elle s'offrit à son esprit. Cependant il s'y arrêta

françoiſes & aux gardes ſuiſſes, ſe rendit au parlement pour aſſurer la régence à Marie de Médicis. *Elle eſt encore dans le fourreau*, dit-il en montrant ſon épée; *mais*

---

dans la ſuite, perſuadé que ſes deſirs devoient le mener à quelque choſe de grand. Mais les premières perſonnes auxquelles il s'en ouvrit, crurent qu'il badinoit, ne pouvant imaginer qu'il eût véritablement de pareilles vues. Sulli, qui lui rappelle ces choſes dans un de ſes mémoires, convient en effet que les deſſeins de Henri doivent paroître extraordinaires ou même extravagans; & il dit ſouvent que pour en juger, il faut bien méditer la manière dont ils doivent être conduits. Le roi étoit ſi éloigné de rien précipiter, qu'en 1603 ſes deſſeins n'étoient encore pour lui que des deſirs; & juſqu'alors, il n'en avoit fait des ouvertures

il faudra qu'elle en sorte, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine mère, un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature & de la justice.

On auroit pu demander par quelle

à quelques puissances, que dans la seule vue de sonder les esprits.

Outre les mémoires, dont nous avons parlé, il y a encore plusieurs conversations de Sulli avec le roi, celles qu'eut ce ministre avec la reine Elisabeth, les instructions qui lui furent données pour son ambassade auprès du roi Jacques, & les instructions des ambassadeurs envoyés depuis en Allemagne. Les desseins que nous avons attribués à Henri, sont encore répétés & développés dans toutes ces pièces. Nous ne voyons donc pas comment il pouvoit rester quelque doute.

loi, sept présidens & cinquante-cinq conseillers, qui composoient cette assemblée, pouvoient être autorisés à disposer de la régence. Jusqu'alors le parlement n'avoit point joui d'un pareil droit. Pouvoit-il le refuser, lorsque l'épée du duc d'Epernon le forçoit à l'accepter ? Il donna donc, sans délibérer, un arrêt, par lequel la reine fut déclarée régente. Pour donner plus de poids à cette première démarche, Louis XIII, qui n'avoit pas encore neuf ans accomplis, vint le lendemain au parlement, accompagné des princes, des pairs & des grands du royaume, & l'arrêt de la veille fut confirmé dans un lit de justice. On ne s'étoit

ſi fort preſſé, qu'afin de profiter de l'abſence du prince de Condé, & du comte de Soiſſons, qui auroient pu prétendre à la régence, ou entreprendre au moins de partager l'autorité avec la reine.

L'eſprit de faction, qui avoit été contenu, va reprendre un nouvel eſſor, & les troubles vont renaître; car les factieux ont ſurvécu à Henri.

De crainte de faire des mécontens, la régente admit dans le conſeil preſque tous les grands qui prétendoient y devoir entrer, de ſorte qu'elle en fit une cohue plutôt qu'une aſſemblée. Ce conſeil, au reſte, n'étoit que pour la forme: on n'y portoit aucune affaire im-

portante, ou du moins on se mettoit peu en peine des résolutions qui s'y prenoient. Tout étoit décidé dans le travail particulier, que la reine faisoit avec chacun des ministres.

Concini avoit la plus grande part à sa confiance. Ambitieux, avide, il s'élève, il s'enrichit, & se hâte de susciter contre lui la jalousie & la haine. Dès le commencement de la régence, il acheta le marquisat d'Ancre, la lieutenance générale de Picardie, une charge de premier gentilhomme de la chambre. Il obtint le gouvernement de Péronne, de Mont-Didier & de Roye : trois ou quatre ans après, il fut fait maréchal de France,

quoiqu'il n'eût jamais tiré l'épée.

Le faſte régnoit à la cour. Les gratifications & les penſions étoient prodiguées aux courtiſans que la reine vouloit s'attacher. Les tréſors amaſſés par Henri ſe diſſipoient. On travailloit à remettre dans les finances les abus dont Sulli les avoit purgées : & le peuple applaudiſſoit à la magnificence de Marie, trop ſimple pour prévoir qu'il en porteroit tôt ou tard les frais.

On pouvoit licencier l'armée de Champagne : car Juliers étoit au moment de ſe rendre au comte Maurice & aux princes confédérés, qui en formoient le ſiege. C'étoit l'avis de Sulli. Il jugeoit inutile de continuer une dépenſe, d'où

l'on ne tireroit ni gloire ni avantage : comme ſon avis ne devoit pas prévaloir, le maréchal de la Châtre eut ordre de marcher, & les troupes arrivèrent pour être témoins de la priſe de Juliers.

Sulli conſeilloit de donner des ſecours au duc de Savoie, qui s'étoit engagé ſur la foi d'un traité. On n'eut encore aucun égard à cet avis, & le duc, abandonné, fut obligé d'envoyer ſon fils en Eſpagne, pour s'humilier aux pieds de Philippe III. Ce procédé de la France étoit d'autant plus odieux, que la régente avoit elle-même donné parole au duc de Savoie, de remplir les engagemens que le feu roi avoit contractés avec lui.

Cette princesse avoit d'abord voulu persuader qu'elle conserveroit toutes les alliances, que Henri avoit faites : mais elle ne vouloit que se faire rechercher par l'Espagne, avec qui elle projettoit de s'allier par un double mariage. La négociation ayant souffert peu de difficultés, il fut arrêté que Louis épouseroit Anne d'Autriche, & qu'Elisabeth de France seroit donnée au fils de Philippe. Ces deux mariages furent déclarés en 1612. L'échange des deux princesses se fit en 1615, & le roi alla au-devant de l'infante jusqu'à Bordeaux, où les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale. Sulli, qui n'auroit pas conseillé cette alliance, n'étoit

plus dans le miniſtère. Dès la ſeconde année de la régence, il avoit prévenu ſa diſgrace par ſa retraite: on ne cherchoit qu'à l'éloigner.

Quoiqu'une des premières démarches de la régente eût été de donner une déclaration, qui confirmoit l'édit de Nantes, les huguenots prirent l'alarme auſſi-tôt qu'ils apprirent qu'on négocioit avec l'Eſpagne. Ils ne doutèrent pas qu'une pareille alliance n'eût pour objet de les détruire. C'eſt pourquoi ayant obtenu la permiſſion de s'aſſembler à Saumur pour la nomination des députés qu'ils tenoient à la cour, ils ſaiſirent cette occaſion de faire beaucoup de plaintes & de demandes. La reine qui ne pouvoit, ni

ne vouloit les satisfaire sur tous les points, répandit de l'argent & des graces, afin de gagner les principaux. Cette politique, qui sema la division parmi eux, & qui par-là prépara leur ruine, n'est pas cependant la plus sage : car en achetant des mécontens qu'on craint, on en invite d'autres à se faire craindre pour se faire acheter. Il en doit donc nécessairement résulter des troubles. Les huguenots obtinrent qu'on leur laisseroit encore les places de sûreté pour cinq ans.

La cour étoit dans la plus grande confusion. Les grands ne s'accordoient que sur une chose, c'est qu'ils étoient tous mécontens du

gouvernement, parce qu'à leur gré ils n'y avoient point aſſez de part. D'ailleurs conduits chacun par des vues particulières, ils ne ſavoient point ſe réunir. Les princes du ſang étoient contre les princes du ſang, les Guiſes contre les Guiſes: il ſembloit qu'on eût perdu le ſecret de former des partis, & on ne faiſoit plus que des cabales. Comme ces diviſions aſſuroient le crédit du marquis d'Ancre, il s'appliquoit à les fomenter; prenant toutes les meſures poſſibles, pour empêcher qu'une faction trop puiſſante ne s'élevât contre lui.

Les huguenots étoient diviſés en deux factions principales. L'une toujours prête à prendre les armes,

avoit pour chef le duc de Rohan; l'autre plus tranquille ou moins remuante, se laissoit conduire par le maréchal de Bouillon. Ces deux seigneurs s'étant trouvés à l'assemblée de Saumur, le premier avoit appuyé les demandes de son parti, tandis que le second s'étoit prêté aux vues de la cour.

Le maréchal de Bouillon fut récompensé, & ne fut pas content. Il vouloit pour prix de ses services entrer dans le ministère & gouverner le royaume : chose à laquelle le marquis d'Ancre ne vouloit pas consentir, & que, par conséquent, la reine mère ne pouvoit accorder. Le maréchal, qui se repentit, s'attacha au prince de Condé, afin de

de faire un parti contre le gouvernement.

Sur ces entrefaites le duc de Rohan se rendit maître de S. Jean d'Angeli, dont le commandant, quoique huguenot, étoit dévoué à la cour. La régente, au lieu d'armer, négocia; parce qu'elle craignoit de faire prendre les armes aux huguenots. Tout le fruit de la négociation fut d'abandonner S. Jean d'Angeli au duc de Rohan.

Cette affaire étoit à peine terminée, que le prince de Condé fit éclater son mécontentement, sur le refus qu'on lui fit du gouvernement de Château-Trompette, principale forteresse de Bordeaux. Il se retira de la cour, & fut suivi

des ducs de Nevers, gouverneur de Champagne; de Mayenne, fils du chef de la ligue, gouverneur de l'île de France; de Longueville, gouverneur de Picardie; de Vendôme, fils naturel de Henri IV, gouverneur de Bretagne; d'Alexandre, grand-prieur de France, autre fils naturel de Henri; de Luxembourg, de la Trémouille & de plusieurs autres seigneurs. Le maréchal de Bouillon étoit le premier mobile de tous ces mouvemens: mais ayant eu l'adresse de ne pas paroître suspect à la cour, il devint le médiateur entre les deux partis, dans l'espérance de les sacrifier l'un & l'autre à ses intérêts.

Le duc d'Epernon conseilloit de

faire marcher le roi à la tête de sa maison, & de se hâter, avant que les princes eussent rassemblé leurs troupes. Si l'on eût suivi ce conseil, le parti des rebelles eût été dissipé : le gouvernement, toujours foible, envoya des députés, & proposa un accommodement.

Cependant le prince de Condé avoit publié un manifeste, par lequel il déclaroit n'avoir d'autre dessein que de procurer le bien de l'état. Ses plaintes rouloient sur la dissipation des trésors de Henri, sur la mauvaise administration des finances, sur l'abandon des anciens alliés du royame, sur l'alliance de l'Espagne, & en général sur ce que la reine, préoccupée par deux ou

trois perſonnes, régloit tout ſans conſulter les princes, ni même le conſeil qu'on n'aſſembloit que pour la forme.

Il voulut enſuite attirer les huguenots dans ſon parti : mais le duc de Rohan, qui regardoit cette ligue comme une émeute dont les parties étoient mal liées, prévit l'événement, & ſe refuſa à toutes les ſollicitations. Il écrivit même à la reine, que, ſi elle vouloit contenter les huguenots, dont il ne ſe ſépareroit jamais, elle auroit bientôt réduit les princes mécontens.

On négocia. Le bien public dont on s'étoit fait un prétexte, fut bientôt oublié, & chacun ne ſon-

gea qu'à ses intérêts. Les mécontens demandoient la convocation des états-généraux, & qu'on désarmât de part & d'autre. On leur accorda ces deux articles. Ils demandoient encore que le double mariage avec l'Espagne fût sursis ; & la reine l'accorda à condition que cette surséance ne dureroit que jusqu'à la majorité du roi. Venant ensuite aux articles, qui concernoient les intérêts de chacun en particulier, la ville d'Amboise fut mise en dépôt entre les mains du prince de Condé, jusqu'après la tenue des états-généraux ; on donna Ste-Menehould au duc de Nevers, ou du moins on l'assura de la survivance du gouvernement de Cham-

pagne pour son fils; on accorda à ceux de ce parti quatre cent cinquante mille francs, afin de les indemniser des frais qu'ils pouvoient avoir faits; le roi promit de déclarer que le prince de Condé & ceux qui l'avoient suivi, n'avoient eu aucun mauvais dessein, & qu'il étoit convaincu de leur innocence. En un mot, par ce traité, qui fut signé à Ste-Menehould, les mécontens obtinrent tout ce qu'ils demandèrent. Le gouvernement les traita, comme s'il en avoit reçu de grands services. On peut donc juger qu'il y aura des révoltes, tant qu'il y aura de l'argent, des villes & des charges à donner.

Le 28 septembre 1614, le roi,

étant entré dans sa quatorzième année, tint son lit de justice, & fut déclaré majeur. Il pria cependant sa mère de continuer ses soins au gouvernement ; & la confiance entière qu'il lui témoigna, parut donner une nouvelle puissance à cette princesse & au maréchal d'Ancre.

Les états-généraux s'ouvrirent à Paris le 2 octobre 1614. Les trois ordres ne s'accordèrent point. Chacun fit séparément des demandes opposées aux intérêts des autres, & il y eut de longues contestations. Le clergé & la noblesse demandèrent la publication du concile de Trente, l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Béarn,

la suppression de la vénalité & de l'hérédité des charges, tant civiles que militaires, & l'accomplissement des mariages conclus entre la France & l'Espagne. Ce dernier article fut ajouté, malgré le prince de Condé, qui s'étoit flatté que les états-généraux s'opposeroient à cette alliance : mais les sollicitations de la reine avoient prévalu sur les députés. Armand-Jean du Plessis-de Richelieu, évêque de Luçon, assura, pour faire sa cour & vraisemblablement contre sa pensée, que ces mariages établiroient à jamais la paix entre les deux royaumes.

Le tiers-état demanda une diminution des tailles, le retranche-

ment des penſions & des gratifications, & la ſuppreſſion de quelques droits, qui nuiſoient beaucoup au commerce intérieur du royaume. Les trois ordres de concert proposèrent la création d'une chambre de juſtice, pour rechercher les malverſations des financiers. Enfin ils préſentèrent de gros cahiers, qui contenoient beaucoup d'autres articles.

Le roi diſant n'avoir pas le tems d'examiner toutes les demandes, promit de ſatisfaire du moins aux principales; entr'autres, d'abolir la vénalité & l'hérédité des charges, de ſupprimer les penſions, & de créer une chambre de juſtice. Là-deſſus il rompit les états, & ou-

blia toutes ses promesses. Cette assemblée ne produisit donc aucun effet. Ces états-généraux ont été les derniers.

Le prince de Condé auroit bien pu prévoir qu'il auroit peu de crédit dans les états, puisqu'il n'avoit pas la distribution des graces. Il fit auprès du parlement une autre tentative, dont il crut d'abord se promettre plus de succès, & qui pourtant n'en eut pas davantage.

Le 28 mars 1615, ce corps arrêta *que, sous le bon plaisir du roi, les princes, ducs, pairs & officiers de la couronne ayant séance & voix de délibération en la cour, & qui se trouveroient alors à Paris, seroient invités de venir en ladite cour, pour,*

avec monſieur le chancelier, toutes les chambres aſſemblées, aviſer ſur les propoſitions qui ſeroient faites pour le ſervice du roi, le ſoulagement de ſes ſujets & le bien de l'état.

Cet arrêté ſouleva le conſeil: on en parla comme d'un attentat contre l'autorité royale: la reine qui le regardoit comme une critique de ſon adminiſtration, en fut offenſée. On défendit donc au parlement de paſſer outre, & aux grands de ſe rendre à l'invitation qui leur avoit été faite.

Cependant le parlement fit des remontrances, dans leſquelles après avoir entrepris de prouver qu'il avoit droit de prendre connoiſſance des affaires d'état, il propoſoit des

réformes dans toutes les parties du gouvernement, parce qu'il voyoit des abus dans toutes. Il difoit au roi qu'il ne devoit pas commencer la première année de fa majorité par des commandement abfolus, dont les bons rois, comme lui, n'ufoient que fort rarement. Il proteftoit, que dans le cas où fa majefté, mal confeillée, recevroit mal fes remontrances, il nommeroit les auteurs des défordres, & feroit connoître au public leurs malverfations, afin qu'il y fût pourvu en tems & lieu. Il indiquoit d'ailleurs affez clairement le maréchal d'Ancre; & il appuyoit, entr'autres chofes, fur la néceffité d'entretenir les alliances faites par le feu roi, par

par où il condamnoit indirectement le double mariage conclu avec l'Espagne.

Cette affaire dura plus de deux mois. Enfin le roi imposa silence au parlement par un *je le veux & la reine aussi*. Bien loin donc de produire un bon effet, ces remontrances entretinrent ou augmentèrent le mécontentement du peuple, qu'elles éclairoient davantage sur quantité d'abus. On parla plus hardiment contre l'administration, dès qu'on la vit condamnée par des magistrats qu'on respectoit. C'est pourquoi le prince de Condé se hâta de prendre les armes. Il parut défendre la cause du parlement, & il compta d'avoir pour lui ce

corps ; que la cour venoit d'amener.

Les huguenots qui auroient voulu empêcher le double mariage, entrèrent dans les vues du prince de Condé. Rohan & Soubise, son frère, parurent chacun à la tête d'un corps de troupes, pendant que Vendôme armoit aussi en Bretagne. Le roi eut besoin d'une armée pour aller à Bordeaux, & il en fallut une autre pour conduire Elisabeth de France jusqu'aux frontières, & pour amener Anne d'Autriche.

Les forces des rebelles n'étoient pas encore bien considérables, mais elles le pouvoient devenir : car les huguenots tenoient alors une assemblée générale qui fut transf-

portée à la Rochelle. La reine mère jugea donc à propos d'entamer une négociation. Il fallut traiter avec des sujets que le roi venoit de déclarer criminels de lèze-majesté, & on en reçut la loi. Il étoit d'autant plus facile de conclure la paix en cédant, que toutes les parties de cette ligue étoient fort mal assorties.

Quoique le maréchal de Bouillon fût, par ses intrigues, le principal auteur de la guerre civile, il ne s'étoit joint au prince de Condé, que pour se faire rechercher par la cour; & il n'attendoit que l'occasion de sacrifier à ses intérêts le parti qu'il paroissoit avoir embrassé. Le duc de Mayenne étoit dans les

mêmes dispositions. Nevers avoit armé sans se déclarer, comptant, dit-on, se porter pour médiateur, & menaçant de ses armes celui des deux partis qui refuseroit sa médiation : dessein ridicule pour un gouverneur de Champagne. Vendôme ne se déclara que lorsqu'on eut fait une trève pour faciliter la négociation ; de sorte qu'il rendit meilleure la condition du prince de Condé, sans en tirer aucun avantage pour lui. Enfin Rohan, Soubise & l'assemblée de la Rochelle, comptoient trop peu sur de pareils confédérés, pour desirer la continuation de la guerre. Par le traité conclu à Loudun, le prince de Condé fut fait chef du conseil ;

on lui donna quinze cents mille livres, pour les frais de la guerre : on confirma tous les édits donnés en faveur des huguenots : on accorda une amnistie générale, & plusieurs autres choses que les mécontens exigèrent.

Des rebelles qu'on récompense, ne sont jamais satisfaits. Les uns n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandoient : ceux à qui l'on n'a rien refusé, veulent demander encore; & tous s'accordent à causer de nouveaux troubles. Le traité de Loudun ne fit qu'accroître le mécontentement.

Bouillon, sur-tout, ne pouvoit rester tranquille. Son plan étoit d'exciter des troubles pour avoir

le mérite de les appaiser. Il se flattoit de se rendre par-là nécessaire à la cour, & d'entrer dans le ministère.

Le maréchal d'Ancre, toujours en bute aux mécontens, découvrit une conspiration contre sa vie. Il sut ceux qui la tramoient, il en fit part à la reine mère, & l'ordre fut donné d'arrêter le prince de Condé. Les ducs de Bouillon, de Mayenne, de Vendôme, de Guise, de Longueville, & d'autres qui avoient conspiré, ou qui craignoient d'en être soupçonnés, échappèrent par la fuite. Thémines, qui avoit arrêté le prince, eut pour récompense cent mille écus & le bâton de maréchal. La Grange-Montigni,

ayant dit par-tout qu'il méritoit mieux le bâton, on le lui donna pour le contenter. On ne savoit pas qu'il avoit donné ses chevaux pour hâter la fuite du duc de Vendôme. On promit encore le même honneur à S. Geran, qui crioit contre l'ingratitude de la cour, voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour obtenir des graces. C'est ainsi qu'on prodiguoit les plus grandes faveurs.

Le maréchal d'Ancre, se croyant plus affermi que jamais, changea tout le ministère. Le chancelier Silleri avoit déjà été disgracié, le garde des sceaux du Vair, Jeannin & Villeroi le furent encore. L'évêque de Luçon fut fait secrétaire

d'état avec les départemens de la guerre & des affaires étrangères. Il dut sa fortune au maréchal, qui bientôt après voulut le perdre, & qui n'en eut pas le tems.

Cependant le duc de Nevers avoit armé pour le prince de Condé, & la guerre civile recommençoit. Mais le gouvernement paroissoit déjà plus ferme, depuis que l'évêque de Luçon étoit dans le ministère. Les opérations, mieux concertées & mieux conduites, rompoient toutes les mesures des mécontens. On ne songeoit plus à négocier avec eux, & ils étoient pressés de toutes parts, lorsque tout changea par une révolution qu'on n'avoit pas prévue.

Charles d'Albert de Luines, qui avoit été placé de bonne heure auprès de Louis dauphin, s'étoit fait une étude d'amuser ce prince, &, par conséquent, il avoit gagné sa confiance. Sa faveur s'accrut, lorsque Louis monta sur le trône. Elle s'accrut encore, lorsqu'il fut majeur : le maréchal d'Ancre prit ombrage d'un favori, dont l'ambition pouvoit conseiller au roi de gouverner ; & la reine mère, qui partageoit ces inquiétudes, tenta de se l'attacher par des bienfaits. Luines en attendoit de plus grands du roi.

Ce favori avoit depuis long-tems préparé l'esprit du roi à secouer l'autorité de sa mère. La nouvelle

guerre civile lui parut une occasion propre à porter les derniers coups. Il y étoit excité par les mécontens, avec qui il étoit d'intelligence : mais naturellement timide & soupçonneux, il n'osoit rien précipiter ; & cependant les princes ligués se voyoient dans la nécessité de sortir du royaume, ou de se soumettre à la discrétion de la reine mère.

Luines obtint enfin un ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre, & même de le tuer en cas de résistance. Son dessein n'étoit pas de laisser vivre un ennemi aussi puissant : mais il craignoit qu'après la mort du maréchal, la reine n'eût assez d'empire sur son fils pour punir les auteurs du meurtre ; il

falloit donc l'éloigner de la cour; & on employa toute forte de moyens pour vaincre la répugnance du roi. On rejeta les malheurs de l'état fur l'incapacité de cette princeffe, & fur fa prévention pour la maréchale d'Ancre. On alla jufqu'à dire qu'elle feroit capable de faire empoifonner le roi, pour mettre la couronne fur la tête du duc d'Anjou, fon fecond fils, qu'elle aimoit davantage.

Le maréchal fut arrêté & tué par Vitri, capitaine des gardes, auquel on donna le bâton de maréchal. Le chancelier Silleri, du Vair, Jeannin & Villeroi furent rappelés. La reine mère fut reléguée à Blois, où l'évêque de Luçon

la ſuivit : & le roi paroiſſant vouloir remédier aux abus, fit tenir à Rouen une aſſemblée de Notables. Il lui demanda des conſeils, elle en donna de bons, & il ne les ſuivit pas. Cette révolution dans le gouvernement termina la guerre civile. On poſa les armes de part & d'autre, ſans faire aucun traité. Vendôme, Nevers & Mayenne, quoiqu'ils euſſent été déclarés criminels de lèze-majeſté, vinrent à la cour, avant d'avoir pris des lettres d'abolition : & le roi donna une déclaration qui parut l'apologie de leur conduite.

On fit le procès à la mémoire de Concini & à la Galigaï. Il parut plus d'animoſité que d'équité dans

cette pourſuite, & plus de ſottiſe encore: on accuſa la Galigaï d'être ſorcière. Lorſqu'on lui demanda de quel charme elle s'étoit ſervie pour conduire à ſon gré la reine; on prétend qu'elle répondit que ſon charme étoit le pouvoir des ames fortes ſur les eſprits foibles. Elle eut la tête tranchée; Luines eut la confiſcation des biens du maréchal & de la maréchale; & peu de tems après, la terre de Maillé fut érigée en duché-pairie, ſous le nom de Luines.

Marie de Médicis, qui cherchoit à s'échapper de ſa priſon de Blois, eut recours au duc d'Epernon, alors mécontent de la cour, & ce ſeigneur la conduiſit à Angou-

lême. A cette nouvelle, on se crut encore menacé d'une guerre civile : car la reine ne vouloit se prêter à aucun accommodement. Toutes les tentatives de la cour furent inutiles, jusqu'à ce qu'on eût rappelé d'Avignon l'évêque de Luçon, qui eut seul assez de crédit sur elle pour la résoudre à la paix. Par le traité, elle obtint le gouvernement d'Anjou, de la ville & du château d'Angers, Chinon & du pont de Cé, & la liberté de se retirer où elle jugeroit à propos. Son entrevue, en Touraine, avec son fils fut fort tendre; mais elle se sépara, bien déterminée à se venger du duc de Luines, qui empêcha son retour à la cour.

La même année, Luines fit rendre la liberté au prince de Condé, dont il vouloit se faire un appui; & le roi publia une déclaration, par laquelle il justifioit ce prince, & le louoit même de s'être élevé contre ceux qui avoient abusé de son nom & de son autorité. Cette apologie injurieuse à la reine mère, fut pour elle un nouveau motif de vengeance. Elle ne songea plus qu'à se faire un parti, & elle le trouva tout formé dans les ennemis qu'une fortune trop rapide avoit faits au duc de Luines. Les ducs de Vendôme, de Mayenne, de Longueville & d'Epernon prirent les armes pour elle. Le duc de Rohan entra aussi dans cette

ligue, & les huguenots parurent la vouloir soutenir de toutes leurs forces. Lorsque Henri IV avoit permis dans le Béarn l'exercice de la religion catholique, il avoit laissé aux prétendus-réformés tous les biens qu'ils avoient enlevés aux églises de cette province. Or, Louis XIII venoit de leur ordonner de les restituer : c'est ce qui fit le sujet de leur mécontentement.

Cette guerre ne fut pas longue. Louis marcha, & la reine mère fut bientôt obligée de négocier. Le raccommodement se fit encore par l'entremise de l'évêque de Luçon, pour qui le roi promit de demander le chapeau de cardinal. Cette ligue étoit mal concertée :

car les différentes parties ne purent pas se réunir, & les places se trouvèrent dépourvues de munitions. Marie de Médicis revint à la cour.

Louis se transporta ensuite dans le Béarn, où il soumit les huguenots qui étoient déchirés par des factions. Cette époque est le commencement d'une guerre qui durera jusqu'à leur ruine.

Dès l'année suivante, ils reprirent les armes dans le Béarn, le Poitou, la Saintonge & la Guienne. Ils en revenoient encore au projet de leur république ; projet plus chimérique que jamais, parce qu'ils n'avoient jamais été moins unis. Cependant la première campagne fut heureuse pour eux : car si Louis

eut d'abord des succès, il échoua devant Montauban : ou plutôt Luines, à qui il avoit donné le commandement, parce qu'il l'avoit fait connétable, fut obligé de lever le siège, après avoir perdu bien du monde ; & les huguenots reprirent Montpellier & plusieurs autres places. Le duc de Luines étant mort peu de tems après, le fameux Lesdiguières fut fait connétable, & fit abjuration.

Les succès furent variés la campagne suivante, quoique plus grands du côté du roi, qui donna plusieurs fois des preuves de valeur. Plusieurs seigneurs se soumirent les uns après les autres, & furent récompensés. Le marquis de la Force obtint le

bâton de maréchal avec deux cents mille écus, & on lui conserva ses charges & ses gouvernemens. Les huguenots, se voyant insensiblement abandonnés par leurs chefs, demandèrent la paix : on la leur accorda, en confirmant l'édit de Nantes. Il se commit bien des cruautés pendant cette guerre.

Après la mort du connétable de Luines, toute l'autorité se trouva entre les mains du cardinal de Retz, du comte de Schomberg, & du marquis de Puisieux, fils du chancelier Silleri. Ces ministres, qui craignoient que la reine mere ne rentrât dans le conseil, firent l'impossible pour l'exclure : mais cette princesse, conseillée par l'évêque

de Luçon, eut une converſation avec le roi, & obtint la place qu'elle demandoit. Elle ſe conduiſit d'abord avec beaucoup de circonſpection, cherchant moins à dominer, qu'à ſe conformer à ce qu'elle jugeoit agréable à ſon fils.

Quelques miniſtres moururent, d'autres furent diſgraciés, & les factions de la cour produiſoient ſouvent des changemens dans le conſeil. Le chancelier Silleri & le marquis de Puiſieux vouloient éloigner la reine mere, en la rendant ſuſpecte; & ils furent chaſſés par cette princeſſe, qui fit entrer dans ſes vues le marquis de la Vieuville, alors ſurintendant des finances. Elle trouva de plus grandes diffi-

cultés, lorſqu'elle voulut mettre dans le miniſtère l'évêque de Luçon qui venoit d'être fait cardinal. Elle croyoit aſſurer ſon crédit en donnant de l'autorité à un homme en qui elle mettoit toute ſa confiance : mais le roi étoit fort prévenu contre lui. Je le connois mieux que vous, diſoit-il à ſa mere, c'eſt un homme d'une ambition démeſurée. Le marquis de la Vieuville, qui avoit alors toute la faveur, le redoutoit comme un rival dangereux, qui n'entreroit dans le conſeil que pour l'en chaſſer. Cependant il eut la complaiſance de céder aux preſſantes ſollicitations de la reine. Richelieu entra donc enfin au conſeil, à la fin d'avril 1624, & la

Vieuville en ſortit au mois d'août de la même année.

La Vieuville étoit le ſeul qui pût balancer le crédit du cardinal. Les autres miniſtres, ſans ambition, ſans génie ou ſans fermeté, n'étoient pas redoutables. Richelieu réunit donc bientôt en lui ſeul toute l'autorité du miniſtère.

Fin du vingt-quatrième Volume.

